

Cadre théorique

2.1 Introduction

Dans le but d'introduire des concepts majeurs utiles à l'analyse, cette partie expose les grandes lignes de théorisations existantes de la voix passive ainsi que de l'aspect, principalement en rapport aux langues algonquiennes et à l'innu. Dans la section 2.2, quelques théorisations de la voix passive sont d'abord brièvement survolées d'un point de vue typologique. Ensuite, la description des diverses manifestations de la voix passive dans les langues algonquiennes est présentée de façon succincte, ainsi que les différents points de vue théoriques qui y sont associés. La section 2.3 accorde une présentation théorique plus détaillée de l'aspect, notamment au travers de l'analyse proposée par Smith (1991). Puis, elle fait également brièvement état de la théorisation des différentes expressions de ce phénomène au sein des langues algonquiennes et de l'innu. Finalement, la section 2.4 expose les quelques réflexions qui mettent en lien la voix passive et l'aspect de manière sémantique et diachronique dans la littérature scientifique et tentera d'envisager ce lien de manière appliquée à la langue innue en fonction de considérations préexistantes.

2.2 La voix passive

2.2.1 Description générale

Amplement théorisée depuis les débuts de la linguistique moderne, la voix et plus particulièrement la voix passive a fait l'objet de nombreuses classifications typologiques. Nous proposons alors de mentionner ici quelques descriptions significatives.

Pour Shibatani (1988: 3-4), la voix est un mécanisme qui sélectionne un constituant syntaxique grammaticalement proéminent à partir des fonctions sémantiques (par exemple les rôles sémantiques) sous-jacentes d'une proposition. Ce constituant est le sujet. Beaucoup de

langues disposent d'un tel mécanisme, de sorte qu'il est possible de dégager une opposition actif-passif dans ces langues, où à la voix active, le sujet grammatical agit sur d'autres éléments ou les affecte, tandis qu'à la voix passive, le sujet grammatical subit un effet quelconque. Autrement dit, la voix passive est la voix marquée dont la forme prototypique fait fonctionner le patient en tant que sujet grammatical et n'encode pas syntaxiquement l'agent de l'action. Ainsi, le passif a pour rôle de supprimer l'agent de la phrase (Shibatani, 1985).

Mais depuis plus récemment, comme le souligne Drapeau (2012: 175), la définition proposée par Wichmann (2008: 34) est acceptée comme le canon syntaxique de base pour catégoriser la voix passive «as a verbal derivation which involves the promotion of a Patient to subject and the reduction from n -place to $(n-1)$ place of the valency of predication». Ce point de vue rejoint d'ailleurs celui de Keenan (1985: 273) pour qui le passif apparaît comme «a way of deriving n -place predicates from $n+1$ -place predicates». Le fonctionnement de la voix passive en innu illustre tout à fait cette caractérisation. En effet, comme le montre Drapeau (2014), la valence du verbe passivisé en innu diminue (cf. 1.4.7).

2.2.2 Dans les langues algonquiennes

Plus spécifiquement, la voix passive dans les langues algonquiennes a été étudiée par Wolfart (1991) et Dallstrom (1991) pour le cri des Plaines ainsi que par Rhodes (1991) et Valentine (2001) pour l'ojobwé. Ces recherches concernent uniquement le passif de verbes transitifs. Celui-ci implique la suppression totale de l'agent, si bien que le patient est de ce fait l'unique argument central de la phrase passive. Ces caractéristiques sont valables pour tous les dialectes du cri (Drapeau, 2012: 180). Autrement dit, les algonquinistes s'entendent effectivement sur le fait que la voix passive entraîne la suppression du rôle d'acteur ainsi que l'impossibilité de le faire apparaître de manière indirecte à l'aide de moyens périphrastiques, comme en français ou en anglais avec la préposition 'par' ou 'by' (Valentine, 2001: 687)¹.

Ainsi, dans ces langues, le passif est formé en ajoutant un suffixe spécifique à la racine verbale selon qu'elle est transitive animée ou transitive inanimée. En effet, pour marquer le passif des verbes transitifs inanimés, l'ojobwé et plusieurs dialectes cris (l'attikamek, le cri des Plaines, le cri de la Baie James) utilisent le suffixe *-ikate*² (Drapeau 2012: 181). Et pour former le passif des finales verbales transitives animées, les langues de la famille algonquienne, excepté la langue innue, utilisent la morphologie transitive régulière pour la forme de la troisième personne (Drapeau, 2012: 181-182). Dans ces langues, la voix passive apparaît donc marquée, puisqu'elle est formée au moyen d'un suffixe particulier.

1. Pourtant, comme nous l'avons mentionné en 1.4.7.2, dans la discussion pp. 19-20 de l'exemple (7), il se peut que l'impossibilité de faire apparaître l'agent dans un tour passif soit en fait parfois acceptable.

2. À ce sujet, Drapeau (2012: 181) précise qu'en innu, les passifs en *-ikate* sont limités à deux finales déverbales dont la forme intransitive inanimée (II) se termine par ce morphème. Il s'agit de *-apikate.II/-apikashu.AI* 'être lié' et *-nikate.II/-nikashu.AI* 'être nommé'.

Pour le cas de l'innu, la voix passive est un sujet qui n'a que très peu été décrit de manière complète. *Passives in Innu* de Drapeau (2012) livre la première description exhaustive de ce phénomène. En effet, cette étude apporte la description de la formation de la voix passive dans cette langue à partir de verbes non seulement transitifs, mais aussi intransitifs. Ainsi, tout comme dans les autres langues algonquiennes, le passif transitif en innu entraîne la suppression totale de l'agent et le patient devient alors l'argument manifeste unique de la proposition. Quant au passif intransitif, il encode des verbes impersonnels sans sujet. L'agent omis des passifs transitifs peut être compris comme humain ou animal, tandis que l'argument sémantique Agent implicite des passifs intransitifs impersonnels est à envisager en tant que «loosely collective human actors» (cf. (6)). Ces passifs suppriment l'agent, mais un argument Agent implicite demeure tout de même dans leur cadre conceptuel (Drapeau, 2012).

L'article de Drapeau (2012) introduit également pour la première fois une troisième sorte de passif, le médio-passif, qui n'a jamais été documenté jusque-là dans aucune autre langue de la même famille. Il est formé à l'aide du suffixe *-ikushi* ajouté à un radical transitif animé. De plus, cette catégorie partage les mêmes propriétés que celles des passifs simples, mais sa particularité sémantique réside dans le fait que le sujet patient est aussi l'instigateur de l'événement central relaté dans la phrase. Cette caractéristique implique un sous-événement qui précède l'événement principal et qui le motive. Enfin, Drapeau (2012) documente un quatrième type de passif en innu, à savoir le passif lexical. Déjà amplement discuté précédemment, nous ne nous attardons pas à répéter ses caractéristiques propres et nous renvoyons le lecteur à la section 1.4.8.1. Mais il s'agit tout de même de rappeler ici que ce type de passif en innu diffère en cela qu'il n'est pas dérivationnel à l'image des passifs transitifs et intransitifs, car il est, selon Drapeau (2012) restreint lexicalement.

Cependant, l'interprétation strictement passive de certaines constructions présentes dans les langues algonquiennes est sujette à controverse. En effet, il existe un débat au sein de la communauté algonquiniste au sujet de formes verbales qui, d'un point de vue sémantique, ressemblent à des propositions passives où l'agent n'est pas spécifié. Ces formes verbales sont potentiellement analysables comme des propositions passives ou comme des constructions à agent indéfini (*indefinite actor constructions*). Alors que Dahlstrom (1991) ou Wolfart (1991) argumentent en faveur d'une lecture passive pour ce type de constructions, Rhodes (1991) ou encore Dryer (1997) optent pour une interprétation selon un acteur indéfini. La double interprétation de ces formes verbales est illustrée en (1), un exemple en cri des plaines (Dryer, 1997 : 1):

- (1) *ni-sa.kih-ikawi-n*
 1-love-PASSIVE/INDEF.ACTOR-SG
 'I am loved' ou 'Someone loves me'
 'Je suis aimé' ou 'Quelqu'un m'aime'

Ici, l'interprétation de cet énoncé selon une analyse passive ('Je suis aimé') considère le suffixe *-ikawi* comme la marque du passif. Donc le verbe est au passif et le *ni-* apparaît comme le sujet grammatical de la proposition où, d'un point de vue sémantique, il fait office de but. Quant à l'analyse d'après un agent indéfini ('Quelqu'un m'aime'), elle envisage le suffixe *-ikawi* comme un acteur (quelqu'un ou quelque chose) non-spécifié. Le préfixe *ni-* est alors le but du verbe transitif ou, en d'autres termes, son objet grammatical. Dans cette optique, ces propositions sont en somme envisagées comme des propositions actives transitives régulières. En définitive, le fait que le but sémantique soit le sujet grammatical de ce type de propositions constitue, d'un point de vue syntaxique, l'argument de Dalhstrom (1991) qui fonde son analyse passive de la question (Dryer, 1997: 4).

Dryer (1997) défend néanmoins une vision morphosyntaxique et propose une analyse alternative au moyen de l'élément le plus élevé dans la hiérarchie sémantique. La hiérarchie des arguments d'un prédicat est une notion largement formalisée au sein de la littérature syntaxique notamment par Baker (1988), Jackendoff (1990) et Hale, Kenneth & Keyser (1993) principalement. En effet, Ackema (2014: 331) résume cette idée en expliquant que les arguments syntaxiques apparaissent dans les propositions en position ordonnée de manière hiérarchique. Parallèlement, au niveau lexical, les rôles sémantiques se caractérisent également par un ordre hiérarchisé. Tout comme il existe des principes grammaticaux qui régulent quel argument syntaxique est assigné à quel rôle sémantique, des principes d'application surviennent entre ces deux hiérarchies (syntaxique et lexicale) pour faire en sorte que ces dernières soient alignées. L'exemple le plus commun de hiérarchie sémantique est représenté par l'ordre Agent > But > Thème où l'agent est la personne/la chose qui affecte quelqu'un/quelque chose; le but étant la personne/la chose vers laquelle le mouvement est dirigé et le thème comme la personne/la chose qui subit le mouvement. Si la relation entre la position des arguments syntaxiques et les différents rôles est constante, alors elle se schématise selon la règle Agent ↔ Sujet, But ↔ Objet indirect, Thème ↔ Objet direct. Ainsi Dryer (1997) adopte la hiérarchie Acteur ou Agent > But pour expliquer son point de vue par rapport à la controverse de l'analyse des propositions dites à agent indéfini. De ce fait, lorsque l'acteur est spécifié, comme dans les propositions actives directes, il est l'élément le plus élevé. Lorsque l'acteur est non-spécifié, comme dans les constructions comportant un agent indéfini, le but obtient le statut le plus élevé. Cette analyse permet de considérer les constructions comportant un agent indéfini comme des propositions actives et ainsi de rendre compte des propriétés morphologiques partagées par les deux types de propositions. À l'heure qu'il est, le débat entre les différentes analyses demeure ouvert. De surcroît, elles sont faites à l'intérieur du même continuum linguistique, ce qui rend le consensus encore plus ardu. L'enjeu étant de savoir si les formes à l'agent indéfini présentes au sein des langues algonquiennes doivent être incluses dans la catégorie du passif des langues de cette famille. Par ailleurs, bien que Drapeau (2012) ne discute pas cette question pour le cas de l'innu, elle apporte en revanche une discussion éclairante au sujet d'un autre débat qui anime les algonquistes: celui de savoir s'il convient

d'envisager les formes inverses des langues algonquiennes comme des formes passives. Étant donné que nous n'envisagerons pas les formes inverses comme des formes passives dans ce travail, nous nous contenterons ici de la présentation des arguments évoqués par Drapeau (2012) contre le point de vue inclusif.

Dans les langues algonquiennes, les verbes transitifs animés à la voix active indexent au moins deux arguments principaux qui peuvent être encodés à l'aide d'items lexicaux et le système direct-inverse fait partie de la voix active. Ce dernier provoque une alternance dans les rôles pragmatiques de 'topic' et de 'focus'. En raison de la hiérarchie de topicalité (voir 1.4.4), dans les phrases directes, le topic est l'agent et dans les phrases inverses, le topic est le patient. Les phrases actives inverses indexent donc deux participants, à l'image des phrases actives directes. En revanche, les verbes à la voix passive n'encodent que le patient. Dans de nombreuses langues, le simple fait que le patient soit le topic justifie l'analyse passive. Mais ce n'est pas le cas en innu, puisque une telle possibilité est justement encodée par le système direct-inverse. Ainsi, les formes inverses demeurent des verbes à la voix actives avec un agent en surface (Drapeau, 2012: 184-185).

2.3 L'aspect

2.3.1 Description générale

Bien qu'il existe une multitude de théorisations concernant l'aspect (Vendler, 1967; Verkuyl, 1972; Comrie, 1976; Smith, 1991; Binnick, 2012), tout au long de ce travail, la majeure partie des considérations aspectuelles se fonde principalement sur l'analyse qu'établit Smith (1991). Nous allons alors en présenter les principaux axes, de manière utile et pertinente au propos général.

Smith (1991: 3-4) définit tout d'abord l'aspect comme le domaine sémantique de la structure temporelle de situations, que ce soit des états ou des événements, et leur présentation. Le point de vue aspectuel choisi par le locuteur donne une perspective temporelle aux phrases, si bien que la signification aspectuelle de celles-ci communique à la fois de l'information sémantique et pragmatique. En d'autres termes, pour reprendre la métaphore de Smith (1991: 91), un point de vue aspectuel fonctionne comme l'objectif d'un appareil photo, car celui-ci rend les objets visibles ou, dans notre cas, les situations discutées dans des phrases. En effet, il présente un événement dans une certaine mesure et selon un certain focus, tout comme un objectif d'appareil photographique. Smith (1991: 6) dégage alors cinq types de situation basiques, chacun possédant des traits caractéristiques conceptuels définitoires propres, à savoir 'État', 'Accomplissement', 'Achèvement', 'Activité' et 'Semelfactif'. Ces types de situation diffèrent au niveau des propriétés temporelles de dynamisme, au niveau de la durée ainsi que de la télicité. Un événement sera qualifié de télique lorsqu'il possède une fin intrinsèque et naturelle (but ou résultat). Ainsi, les États sont statiques et duratifs («savoir la réponse», «aimer

Thierry»); les Accomplissements sont dynamiques, duratifs et dénotent des événements téléliques qui consistent en un processus constitué d'étapes successives et d'un résultat («monter une tente», «apprendre le norvégien»); les Achèvements sont dynamiques, téléliques et dénotent des événements instantanés («gagner la course», «atteindre le sommet»); les Activités sont dynamiques, duratives et atéliques («sourire», «se promener») et les Semelfactifs sont dynamiques, atéliques et dénotent des événements instantanés («frapper à la porte»). Par ailleurs, les types de situation dans les langues du monde ne sont pas encodés à l'aide d'un marqueur grammatical. Au contraire, ils sont exprimés par des «constellations verbales» de morphèmes lexicaux qui réfèrent à des situations. Ces constellations obtiennent un encodage syntaxique variant, de sorte que les phrases exprimant des types de situation possèdent des propriétés syntaxiques et sémantiques propres (1991: 10). Il convient néanmoins de noter que les propriétés des types de situation mobilisés dans l'analyse seront discutées plus amplement en temps voulu.

Concernant les point de vues aspectuels, Smith (1991: 6) en dégage trois principaux. Il s'agit des points de vue perfectif, imperfectif et neutre. L'auteure les considère en tant que catégories universelles, car ces points de vue demeurent similaires dans les langues du monde, mais ne sont toutefois pas identiques, puisqu'ils ne sont ni exprimés ni distribués de la même manière et ils possèdent une valeur sémantique propre qui doit être connue du locuteur. Le point de vue neutre ne sera pas développé outre mesure ici, car il n'apparaît pas pertinent pour le propos général.

Une phrase qui porte un point de vue aspectuel perfectif présente une situation comme un tout unique qui inclut le début (I) et la fin (F) de la situation en question ou, autrement dit, comme un événement fermé. L'aspect perfectif non marqué peut être schématisé alors comme suit (Smith, 1991: 103):

(2) I F
 ////////////////

Ce point de vue présente les situations comme ponctuelles qu'elles aient ou non une structure interne ou qu'elles prennent du temps ou pas. Mais, pour reprendre les termes de Lyons (1977) (cité in: Smith, 1991: 104), la notion de ponctualité est subjective et pragmatique: la durée peut alors également tout à fait être exprimée dans des phrases perfectives, comme par exemple dans la phrase française 'Le roi régna pendant trente ans'. Cependant, ce point de vue ne s'applique pas aux situations statives, étant donné que le début et la fin d'une situation ne font pas partie de leur schéma temporel (1991: 104). Aussi, l'aspect perfectif entraîne l'idée de complétion ou de terme d'une situation plutôt que l'idée d'occurrence d'une situation vue comme un tout (1991: 105). Quant à l'aspect perfectif marqué, il apparaît le plus souvent dans des constructions de type parfait. Celles-ci sont typiquement perfectives

et durent au-delà du point final (F) de la situation. En effet, les phrases de type parfait désignent un état présent situé au temps de référence, un état dû au déroulement antérieur d'une situation fermée. Si cette situation implique un changement d'état, l'état résultant n'a pas forcément cours au temps de référence. Aussi, ces phrases attribuent au sujet l'attribut de participant étant donné que le sujet participe à la situation (1991: 149), comme l'illustre la phrase anglaise suivante *Henry has been fired*.

Enfin, l'aspect imperfectif présente seulement une partie d'une situation donnée, sans faire mention de son début ou de sa fin. C'est pourquoi les phrases imperfectives sont considérées comme ouvertes, de sorte que ce point de vue aspectuel couvre un intervalle interne à une situation donnée, tel que reproduit schématiquement ici (Smith, 1991: 111):

(3) I. //////////////// .. F

Les barres obliques de ce schéma indiquent l'étendue de l'aspect imperfectif non marqué et ce, pour tous les types de situation. Par exemple, le temps verbal 'imparfait' du français illustre le point de vue aspectuel imperfectif général, comme dans la phrase qui désigne un état *La mer était calme* ou dans la phrase *L'enfant pleurait* qui désigne une activité (1991: 112). En ce qui concerne l'aspect imperfectif marqué, le focus se pose sur les étapes préliminaires d'un événement ou sur les intervalles résultants des événements téléiques. Le schéma suivant permet d'illustrer les trois intervalles qui peuvent être focalisés par un imperfectif marqué (1991: 114):

(4) ... //////////////// ...

Ce schéma indique aussi que l'aspect imperfectif peut également être appliqué à des Achèvements, comme par exemple dans la phrase anglaise *She was winning the race*, étant donné que ce type de situation inclut des étapes préliminaires, celles justement sur lesquelles se base le point de vue aspectuel imperfectif marqué (1991: 114-115).

2.3.2 Dans les langues algonquiennes

L'aspect a fait l'objet d'une théorisation tardive au sein de la littérature algonquienne et demeure à ce jour peu abondante. À ce sujet, on peut citer Cyr (1990: 67) qui résume l'état de la question comme suit: «Il va sans dire que la tradition en aspectologie algonquienne est donc pratiquement inexistante. [...] L'explication d'une absence de recherche en aspectologie algonquienne tient probablement au fait que les premiers algonquinistes, qui ont pour ainsi dire tracé les grandes lignes de la recherche en ce domaine, ne se sont tout simplement pas intéressés à cette catégorie». De plus, Cyr (1991: 58-59) explique par exemple que Bloomfield et ses disciples n'ont pas porté une attention particulière à la sémantique et aux propriétés fonctionnelles des ordres dans les langues algonquiennes, entraînant ainsi une description

uniquement syntaxique distributionnelle incapable d'expliquer leur véritable rôle grammatical. Ce manquement descriptif était dû notamment à l'approche linguistique même de Bloomfield ainsi qu'au manque de connaissances, à l'époque, par rapport à la catégorie générale de l'aspect. Si la description du rôle des ordres a donc été longtemps négligée par la tradition algonquiniste, il est donc tout à fait possible d'affirmer qu'il en a été de même au sujet de la catégorie de l'aspect, car elle demeure très peu investiguée au sein des langues algonquiennes. Toutefois, il convient de mentionner ici quelques travaux traitant de l'expression de l'aspect dans quelques langues algonquiennes qui apparaissent pertinents pour notre propos et qui seront mobilisés tout au long de notre analyse dans les parties 3 et 4 du présent travail.

Dans deux articles phares, Denny (1978; 1984) analyse la sémantique des finales abstraites du cri et de l'ojibwé, tout en associant chacune d'entre elles à un type de classe verbale particulier, c'est-à-dire à une classe aspectuelle ou *aktionsart*³, à savoir 'état', 'processus' ou 'événement'. L'auteur dresse ainsi une classification aspectuelle des finales abstraites en cri et en ojibwé, applicable à l'ensemble des langues algonquiennes.

Les travaux de James (1982; 1986) sur le cri de Moose, quant à eux, portent principalement sur l'aspect dans le discours, autrement dit, sur la fonction pragmatique du marquage aspectuel en lien avec le temps verbal utilisé. Dans les grandes lignes, il en ressort que l'aspect imperfectif marque des activités en cours ou habituelles ainsi que des états généraux et que l'aspect perfectif présente les événements comme ponctuels et complétés. De plus, l'auteure propose que le 'prétérit' indique l'aspect imperfectif dans le passé.

Dans ses recherches sur le système aspectuel innu, Cyr (1990; 1991) affirme que dans cette langue, l'opposition perfectif/imperfectif est neutralisée et que ces valeurs aspectuelles doivent être déduites du contexte, de sorte que les différents ordres de la langue jouent le rôle de marqueurs aspectuels dans le discours. Ainsi, il est possible de dégager une double valeur aspectuelle en innu au présent, au passé et au futur en fonction du contexte. Par exemple, au présent de l'indicatif de l'indépendant, les formes verbales ne sont marquées ni en temps ni en aspect. Leur signification va donc dépendre du contexte (1990: 68):

- (5) *Nipaiu piñeua*
nipai-u piñeu-a
 tuer.TA-3 perdrix-OBV
 'il/elle tue une perdrix'

Ainsi, la phrase en (5) ici peut signifier respectivement 'il est en train de tuer la perdrix' ou 'il a tué la perdrix'.

3. L'aspectualité d'une base lexicale ou, en d'autres termes, son aspect lexical (aspect inhérent) est parfois appelé *aktionsart*.

En outre, Cyr (1990) décrit le suffixe *-pan* comme la marque du passé en innu et non pas comme la marque du point de vue aspectuel perfectif. La valeur aspectuelle des verbes portant le suffixe *-pan* va dépendre du contexte. Ainsi, la double valeur aspectuelle des formes verbales non marquées implique la possibilité d'une palette de traductions plus large en français, qu'il est possible de schématiser comme suit (1990: 153):

(6) Innu → Français

∅ (perfectif) → passé composé/passé simple

∅ (imperfectif) → présent

passé (perfectif) → passé composé/passé simple

passé (imperfectif) → imparfait

L'auteure met aussi en avant l'existence de la catégorie 'parfait', exprimée en innu à l'aide de moyens périphrastiques et combinatoires.

Par ailleurs, Drapeau (2014: 169-170) estime qu'en innu, l'expression du temps et de l'aspect est simple, alors que «le mode et les modalités trouvent une expression grammaticale assez complexe», de sorte qu'à part quelques commentaires au sujet du lien entre l'aspect et la voix passive (voir ci-après en 2.4.2), peu d'éléments sont actuellement mis en lumière pour le cas de l'innu. En effet, dans la *Grammaire de la langue innue* (2014: 267), les subordonnants complexes *etshi*, *katshi* et *tshetshi* sont traités comme des marqueurs aspectuels, car ils véhiculent la notion d'action complétée. Mis à part ces points, l'examen de l'expression de la catégorie de l'aspect est, dans cet ouvrage, inexistant.

Mais dans la *Nishnaabemwin Reference Grammar* de Valentine (2001), les considérations aspectuelles sont beaucoup plus nombreuses. En effet, l'auteur discute toute une série de préverbes, de radicaux et de verbes qui spécifient l'aspect. De plus, il théorise les trois modes verbaux du nishnaabemwin, soit les modes prétérit, dubitatif et dubitatif prétérit comme étant marqués aspectuellement et évidentiellement.

2.4 L'aspect et la voix passive

2.4.1 Description générale

Dans la littérature linguistique, le lien entre la voix passive et l'aspect est rarement discuté, étant donné le caractère généralement plus manifeste du lien entre la voix et les temps verbaux dans les langues du monde. Toutefois, Comrie (1976) expose brièvement les interrelations présentes dans les langues indo-européennes entre l'aspect et la voix, notamment entre le parfait et la voix. Contrairement à Smith (1991) qui considère le parfait comme un type de situation dérivé, Comrie (1976: 52) estime que le parfait est un type d'aspect qui n'indique rien

par rapport à une situation donnée, mais qui relie plutôt un état à une situation précédente, où la situation passée revêt une pertinence continue dans le présent comme l'illustre la phrase *I have lost my penknife*. Ainsi, l'encodage de la signification parfait est possible, dans de nombreuses langues, uniquement à la voix passive. La catégorie parfait est alors maintenue de manière manifeste qu'à l'aide de verbes ayant une forme passive, c'est-à-dire, pour la plupart des langues, des verbes transitifs (1976: 84-85). En effet, pour les verbes transitifs, lorsqu'une action impliquant un agent et un objet se déroule, le changement d'état résultant est généralement plus évident sur l'objet sémantique, ici la ville, que sur l'agent comme dans *The enemy has destroyed the city*. L'auteur explique donc le lien particulier entre parfait et voix par le fait que le passif parfait est la forme qui permet d'affirmer un changement d'état de l'objet de l'action, comme par exemple dans *The city has been destroyed* où la ville subit un changement d'état apparent (1976: 86).

Mais les considérations de Comrie (1976) sur le lien entre voix et aspect se fondent sur l'analyse de Kurylowicz (1964) au sujet de l'origine commune du parfait et de la voix passive dans les langues romanes et germaniques. Par exemple, en latin, la forme *laudatus* possède deux fonctions sémantiques, à savoir perfective ('loué') et imperfective ('en train d'être loué'), si bien que *laudatus est* est la forme inflexionnelle, prériphrastique du passif parfait opposée à *laudatur* ou *laudavi* ou la forme dérivative opposée au passif présent *laudatur*. Ainsi, en latin vulgaire, la forme dérivative pénètre le niveau inflexionnel et supprime la forme *laudatur* de sorte qu'elle devient la forme représentant le passif présent. Par conséquent, la forme inflexionnelle perfective est remplacée par *laudatus fuit* (1964: 56). Dans les langues romanes, la fonction première de *laudatus* est alors durative ou imperfective et la fonction seconde est stativale. Par ailleurs, en allemand, les fonctions originelles de *ist geschlagen* (*battutus est*, 'est battu' dans les langues romanes) ont été différenciées formellement au moyen de l'introduction de la nouvelle forme *wird geschlagen* (passif présent). Les trois fonctions passif parfait, passif présent et état sont alors distinguées respectivement comme *ist geschlagen worden*, *wird geschlagen* et *ist geschlagen*. En anglais, la distinction entre *has been beaten*, *is being beaten* et *is beaten* ne correspond pas tout à fait à la distribution allemande, car *is beaten* est encore utilisé en anglais comme un passif en plus de dénoter un état (1964: 57). En définitive, Kurylowicz (1964) montre que les anciennes formes du passif dans plusieurs langues sont originellement statives.

2.4.2 En innu

L'aspectualité de la voix passive n'est que très peu discutée dans la littérature algonquiniste. En ce qui concerne la langue innue toutefois, Drapeau (2012) évoque quelques éléments à ce sujet, d'une part pour les passifs impersonnels (intransitifs) et d'autre part, pour les passifs transitifs.

D'un point de vue translinguistique, les passifs impersonnels sont souvent associés à des

verbes d'activité, d'où la conceptualisation selon laquelle l'impersonnalisation implique la défocalisation de l'Agent. Or en innu, le suffixe passif intransitif est compatible avec des bases verbales statives. Ainsi, un passif impersonnel peut être dérivé à partir de n'importe quel verbe, indépendamment de la classe aspectuelle de la base lexicale. Cependant, l'idée de «collective human» associée à ce type de passif communique une signification événementielle, si bien que les passifs impersonnels peuvent être interprétés de manière ambiguë, à savoir soit de manière événementielle, soit de manière stative (2012: 187).

Quant aux passifs transitifs, Drapeau (2012: 194) précise qu'ils sont aspectuellement événementiels et dynamiques, donc non statifs. De plus, ils demeurent dynamiques malgré le changement de valence. En définitive, aucun passif en innu ne modifie la catégorie aspectuelle de la base lexicale verbale, étant donné qu'un agent implicite demeure présent dans le cadre conceptuel des locuteurs innus (2012: 199). Ainsi, selon cette analyse, bien que le passif des verbes intransitifs en innu puisse avoir une sémantique ambiguë (dynamique ou stative), le passif des verbes transitifs apparaît toujours comme sémantiquement dynamique.

2.5 Remarques conclusives

Cette partie proposait un tour d'horizon de différentes théorisations de la voix passive et du phénomène de l'aspect d'abord d'un point de vue théorique et général, pour ensuite être envisagées au sein des langues algonquiennes et de l'innu. Cette partie a également rapporté les rares réflexions au sujet de ces deux phénomènes appréhendés conjointement dans la littérature scientifique et ensuite dans le cas de la langue innue. Le chapitre suivant présente l'étude de cas menée dans le cadre de ce mémoire ainsi que l'analyse des données récoltées.

Le passif lexical en innu

3.1 Introduction

Le présent chapitre propose une analyse sémantique et formelle de la voix passive en innu en fonction de la description du passif lexical présentée par Drapeau (2012), où la sémantique de certaines formes passives en *-(a)kanu* est examinée comme stative/résultative. Dans un premier temps, dans la section 3.2, nous présenterons les différentes données sur lesquelles se base cette affirmation, ainsi que la méthodologie de l'étude de cas réalisée dans le cadre de ce travail. Dans un second temps, nous proposons une analyse des données. En 3.3, la forme et la sémantique des différents morphèmes passifs sont tout d'abord examinées. Ensuite, en 3.4, la catégorisation sémantique des données est envisagée en fonction de leur valeur aspectuelle telle que théorisée, d'une part par Smith (1991) et d'autre part, par Bybee et Dahl (1989). En 3.5, nous envisageons le phénomène décrit d'un point de vue diachronique. Ensuite, en 3.6, nous exposons un argument syntaxique en faveur du point de vue défendu dans ce travail. Puis, au point 3.7, nous mettrons en lien pragmatique et catégorisation sémantique des données à l'étude. Puis, nous comparons notre analyse à une description translinguistique du passif lexical en nishnaabemwin en 3.8. Enfin, en 3.9, la notion de lexicalisation sera mobilisée, afin de justifier notre propos. Dans la section 3.10 finalement, l'analyse met en lumière les formes verbales en *-(i)kushu*. Celles-ci sont considérées comme un type de finale verbale envisageable en tant que passif lexical en langue innue, d'un point de vue morphologique, sémantique et translinguistique.

3.2 Le corpus

Afin de diversifier les sources utilisées, l'analyse proposée dans le présent travail se fonde sur deux types de données: des données écrites, issues de la littérature innue contemporaine, ainsi que des données provenant d'une étude de cas réalisée à cet effet. Cette partie passe

d'abord en revue en 3.2.1 le contexte de la récolte des données écrites et décrit ensuite de manière détaillée en 3.2.2 le déroulement méthodologique général de l'étude de cas.

3.2.1 Données écrites

Les données écrites utilisées dans ce travail pour illustrer et défendre le propos constituent une liste d'une trentaine d'occurrences de formes passives en langue innue écrite (cf. Annexe B). Ces données ont été recueillies de la manière la plus exhaustive possible, sans préférence par rapport à l'ordre verbal dans *Je suis une maudite sauvagesse — Eukuan nin matshimanitu innu-iskueu*, le premier livre de l'écrivaine innue An Antane Kapeshe (voir 1.2.2). Comme le souligne Drapeau (2011), le corpus écrit de la langue innue est minime, car l'écrit occupe une fonction marginale. Pour la présente étude, ce livre comporte donc non seulement l'avantage d'avoir été écrit en innu et ainsi de constituer un corpus écrit de cette langue, mais aussi d'être publié en version bilingue innu - français, avec une traduction très fidèle et proche du texte d'origine. Ce livre s'avère également une source de formes passives en langue innue en contexte syntaxique, certes écrit, mais demeurant très oral par le style d'écriture.

3.2.2 Étude de cas

Cette partie est dédiée à la présentation d'une étude expérimentale au sujet du passif lexical en innu. Réalisée collaborativement avec un jeune locuteur natif de langue innue sur une période de trois mois, l'étude de cas investigate la forme et la sémantique de ce phénomène en tenant compte des descriptions translinguistiques présentées auparavant. En d'autres termes, cette étude examine l'encodage linguistique de la signification passive et la valeur aspectuelle des formes passives dans la langue innue. Pour ce faire, une méthode d'enquête particulière a été conçue et utilisée, telle que détaillée en 3.2.2.1. Ensuite, en 3.2.2.2, les résultats attendus sont présentés afin de les mettre en perspective avec les résultats obtenus en 3.2.2.3. Par conséquent, cette étude constitue la source majeure des données recueillies dans le cadre de ce travail.

3.2.2.1 Méthodologie

Afin d'examiner la valeur aspectuelle des formes passives en innu, l'étude avait pour but premier d'envisager l'encodage linguistique de certains types de situation, notamment les états et les actions ou processus. Dans cette optique, une démarche d'enquête tripartite basée sur l'utilisation d'images a été développée spécifiquement, inspirée de la procédure expérimentale suivie par Tomlin (1995) dans ses travaux portant sur l'attention, la voix et l'ordre des mots dans le discours. Parallèlement, toutes les formes verbales en *-(a)kanu* ont été extraites du dictionnaire innu en ligne dans le but d'orienter la sélection des illustrations qui seraient présentées au locuteur lors des entrevues. Au total, une soixantaine de ces verbes a ainsi été examinée.

Une dizaine de séances d'élicitation d'une durée approximative de deux heures chacune ont été alors menées en collaboration avec un jeune locuteur natif innu, bilingue en français. Ainsi, chacune des trois tâches de l'étude, bien que différente, comportait tout d'abord un support visuel, soit une ou plusieurs images. Ensuite, chacune des tâches devait être exécutée et écrite, pour les besoins de l'analyse, en langue innue, puis traduite en français. Cette manière de procéder porte le nom d'élicitation inverse où la traduction se fait de la langue cible vers la langue de travail et constitue ainsi un mode de vérification (Grinevald, 2010: 150). Ce sens de traduction (innu → français) se justifie d'abord par l'importance de considérer le patron de traduction utilisé par le locuteur pour chaque exemple lorsqu'il transpose la représentation de la valeur aspectuelle innue vers celle du français. Aussi, chaque tâche était discutée voire augmentée d'une demande de jugement grammatical (2010: 150), afin de vérifier si les exemples alternatifs à ceux proposés par le locuteur étaient grammaticaux.

Ainsi, afin que le locuteur produise de la parole spontanée dans la langue étudiée, la première tâche consistait à décrire librement et de plusieurs façons possibles en innu des images illustrant soit une action (Figure 3.1), soit un état (Figure 3.2). Cette tâche était prévue dans le but de faire émerger spontanément et librement des phrases à la voix active et à la voix passive, afin de mettre en lien le type de situation et l'encodage linguistique que ces phrases décrivaient. Concrètement, le participant était invité à écrire les phrases produites en innu au-dessous de l'image ainsi qu'à les traduire ensuite en français. Dans le cas où la traduction n'était pas claire, le locuteur était questionné dans le but d'en préciser le sens. Ce type de tâche a donc permis de faire ressortir des formes à analyser non répertoriées dans le dictionnaire innu en ligne.



FIGURE 3.1 – Image représentant une action



FIGURE 3.2 – Image représentant un état

Le deuxième type de tâche proposait simultanément deux images, l'une représentant une action et l'autre un état. Ces images étaient accompagnées d'un seul verbe, de sorte que le participant devait désigner l'image qui illustrerait au mieux le verbe imposé. Chaque forme verbale était présentée à la voix passive et extraite du dictionnaire innu en ligne, comme présenté à la Figure 3.3. Une fois l'image appropriée choisie, le locuteur devait produire une phrase en innu à partir du verbe imposé pour illustrer l'image sélectionnée, puis la traduire en français. Il convient de noter ici que les images utilisées lors de la première tâche n'ont

pas forcément été utilisées pour cette tâche-ci, car celle-ci ne visait pas la vérification de la première tâche.



FIGURE 3.3 – Contrainte verbale et deux images

La troisième et dernière tâche de la présente procédure d'enquête visait la description d'une situation illustrée par trois images reliées thématiquement, accompagnées d'une contrainte verbale et d'une contrainte de focus. Cette dernière, selon Tomlin (1995) est conçue comme une contrainte d'attention focale. Autrement dit, le participant devait décrire les images proposées en fonction du verbe imposé, tout en accordant une attention particulière à l'entité focalisée à l'aide d'une flèche, comme présenté dans la Figure 3.4. La première image illustre une action, avec un focus sur l'agent; la deuxième image dépeignait également une action, mais avec un focus sur le patient de l'action et la troisième image montrait l'état résultant de l'action précédente, avec un focus sur le patient de celle-ci.

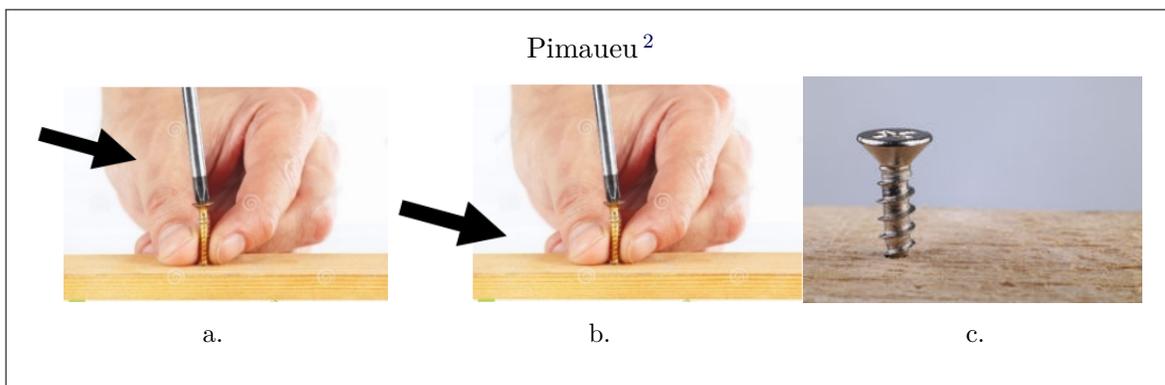


FIGURE 3.4 – Contrainte verbale et focale et trois images

1. *Nutenakanu*, II: 'Qch (IN) est ouvert'
2. *Pimaueu*, TA: 'Il/elle visse qch (AN)'

Diriger l'attention du locuteur à l'aide d'une flèche oriente le participant à produire des énoncés où l'entité focalisée va être le sujet logique (Tomlin, 1995). Le but de cette tâche à deux contraintes était alors double: limiter le nombre possible des interprétations liées à chacune des images, tout en garantissant la production de phrases actives et passives pour décrire les images. Tout comme lors des autres tâches, le participant devait écrire ses phrases en innu avant de les traduire en français.

Avant de présenter les résultats, il est nécessaire de préciser que l'enquête comportait d'abord la première tâche uniquement. Suite aux résultats obtenus, elle a ensuite été augmentée des deux autres types de tâches. Cette démarche d'enquête tripartite a été ainsi réalisée afin d'examiner l'encodage aspectuel de formes passives en innu, selon différents angles et à travers différents moyens, tout en variant le contenu des séances d'élicitation avec le locuteur. De plus, chaque phrase était par ailleurs discutée avec le participant, afin d'éviter des séances trop répétitives.

3.2.2.2 Résultats attendus

En ce qui concerne la première tâche, il était attendu que le participant produise des phrases principalement actives pour décrire des actions et des états, notamment en utilisant des verbes transitifs pour décrire une action tels que 'Il/elle coupe la viande' ou alors en employant des verbes intransitifs avec un sens passif tels que 'La pomme est pelée' pour désigner des états. Notons par ailleurs que la production de phrases passives a été envisagée dans une moindre mesure pour décrire des actions telles que 'La viande est coupée par l'homme/La viande se fait couper' où une phrase à la voix passive a nécessairement une valeur aspectuelle imperfective.

Compte tenu de la valeur aspectuelle assignée à la voix passive en innu telle que présentée en 2.4.2 et étant donné que tous les verbes de la deuxième tâche figuraient à la voix passive, il était attendu que le participant choisisse, dans un premier temps, des images représentant une action/processus impliquant un agent et un patient. Mais comme l'innu ne marque pas l'agent à la voix passive (Drapeau, 2012; 2014), les phrases produites dans un second temps pour décrire les images auraient comporté un agent implicite ainsi qu'un patient, où ce dernier serait le sujet grammatical de la proposition telle que 'La viande est coupée', sous-entendu 'La viande est en train de se faire couper'.

Pour ce qui est de la troisième tâche, la contrainte du focus avait pour but de faire émerger à la fois des phrases actives et des phrases passives. En effet, lorsque la flèche pointait sur l'agent de l'action, la production d'une phrase active avec un verbe transitif était prévue, alors que lorsque le focus était dirigé sur le patient de l'action, une phrase passive avec un sujet logique patient et un verbe passivisé était prévue. Et finalement, le focus sur l'état résultant de l'action avait pour but de faire apparaître une phrase active avec un verbe intransitif.

3.2.2.3 Résultats obtenus

D'un point de vue général, les résultats de l'étude de cas ont corroboré les prédictions, surtout concernant l'encodage des actions. Cependant, dans certains cas, les prédictions ont été infirmées dans le sens où les résultats ont quelque peu différencié vis-à-vis de l'encodage des images représentant des états/résultats. En effet, sur la soixantaine de formes verbales passives examinées ou ressorties dans l'étude, environ trente d'entre elles ont divergé des prédictions. Les différentes tâches ont ainsi révélé la possibilité de référer à des situations statives (cf. Figure 3.2) et de les décrire au moyen de verbes à la voix passive en innu. Cette sous-section est par conséquent consacrée à la présentation de ces résultats divergents. L'étude a par ailleurs permis de faire émerger des formes verbales avec le suffixe *-akanipan*. Celles-ci sont aussi présentées dans les prochains paragraphes, au même titre que les formes en *-(a)kanu*. Aussi, afin de montrer concrètement les résultats divergents, un exemple tiré de chacune des trois tâches a été sélectionné.

Lors de la première tâche, plusieurs images ont permis de rendre compte de la possibilité de décrire un état/résultat au moyen de formes verbales passivisées, comme l'illustre l'exemple de la Figure 3.5:



FIGURE 3.5 – Situation stative décrite à l'aide d'un verbe passif

En effet, cette image a, entre autres, été décrite de la manière suivante:

- (1) a. *Stakanu miush*³
*Ashtau-kani-w miush*⁴
mettre.AI-PT-3 cercueil.IN
'Le cercueil est mis en terre'

Cette situation est donc décrite de manière ambiguë étant donné que l'image ne représente

3. Cet exemple est d'abord transcrit selon l'orthographe utilisée par le locuteur, comme tous les exemples qui suivent. Ici, il est également intéressant de noter que cette forme verbale — orthographiée de manière standard - se trouve dans le dictionnaire innu en ligne. Elle a été classée dans l'Annexe A.

4. Littéralement, 'boîte'.

pas une action en cours et qu’aucun agent n’y figure ostensiblement. De plus, après réflexion, le locuteur a admis que cette forme verbale peut, selon ses propres mots, autant désigner un ‘état’ qu’une ‘action’. Autrement dit, l’énoncé (1) peut aussi bien être utilisé pour parler du fait de mettre en terre un cercueil ou de l’état résultant, le fait que le cercueil soit mis en terre. De plus, la traduction en français s’avère également ambiguë dans le sens où une interprétation processuelle de *Le cercueil est mis en terre* s’avère autant envisageable que l’interprétation stative. La Figure 3.5 a par ailleurs également été décrite comme suit:

- (1) b. *Steu miush*
Ashte-w miush
 Mettre.II-3 cercueil.IN
 ‘Le cercueil est mis, déposé’

D’après le participant, la forme (1) b. est également utilisée pour désigner la situation stative dépeinte par la Figure 5. Après discussion concernant le chevauchement de l’usage de ces deux formes, le locuteur a indiqué la préférence de la forme (1) a. par les jeunes Innus.

Dans le même ordre d’idée, la seconde tâche de l’enquête a aussi fait émerger des résultats ambigus par rapport à l’encodage de situations ostensiblement statives, comme illustré par la Figure 3.6.

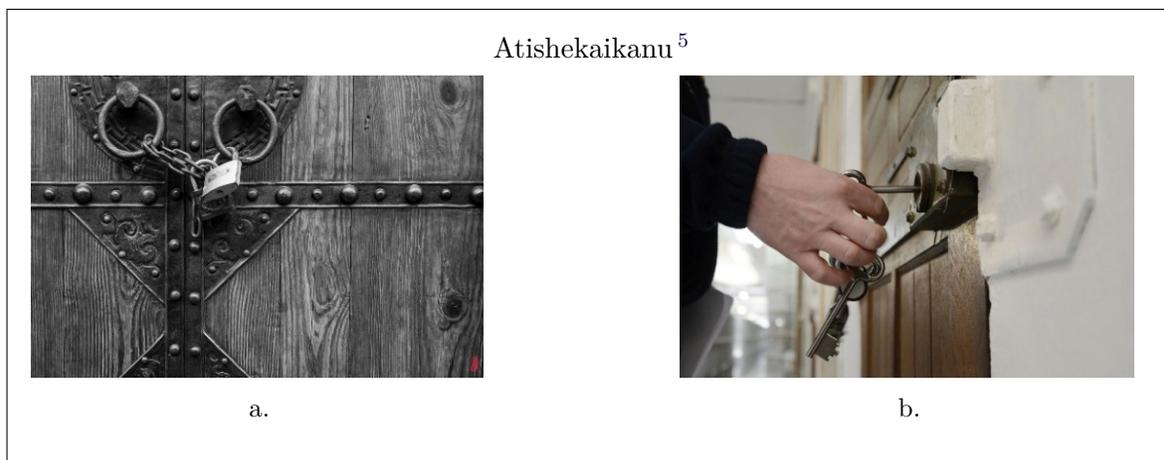


FIGURE 3.6 – a. Situation stative et b. processuelle avec contrainte verbale

Dans ce cas, le locuteur devait donc choisir l’image qui illustrerait au mieux le verbe imposé, ici ‘verrouiller’. Selon lui, ce verbe pouvait être utilisé pour décrire à la fois la Figure 3.6 a. et b. avec néanmoins une préférence pour cette dernière, c’est-à-dire la figure représentant l’action de verrouiller une porte, avec un acteur manifeste. La même proposition, telle que

5. *Atishekaikanu*, II: ‘Qch est verrouillé; qch est mis sous clé’

présentée en (2), peut donc être utilisée pour décrire ces deux images.

- (2) *Atishekaikanu ishkuatem*
Atishekai-kani-w ishkuatem
verrouiller.TI-PT-3 porte.IN
‘La porte est verrouillée’

Tout comme pour l'exemple (1) a., la traduction française peut s'avérer ambiguë, oscillant entre une interprétation stative et processuelle. Également inscrite dans le dictionnaire innu en ligne, cette forme verbale est classée dans l'Annexe A.

Enfin, bien que moins exploitée que les deux premières, la troisième tâche a également révélé des résultats semblables concernant l'encodage de situations statives. En effet, les images b. et c. de la Figure 3.4 ont été encodées à l'aide de la même forme passivisée du verbe imposé, telle que transcrite en (3):

- (3) *Pimuanu papashtek*
Pimau-akani-w papatshitak^u
visser.TA-PT-3 planche.AN
‘La planche est vissée’

Concernant l'image b., le locuteur a précisé que l'action était en train de se dérouler ('La planche est en train d'être vissée'), alors que pour l'image c., soit le résultat de l'action précédente, le locuteur a indiqué que l'action était *finie* dans le sens 'la planche est vissée'.

Mais les trois types de tâche de l'étude ont aussi fait apparaître des formes verbales non-attendues, notamment les formes verbales avec le suffixe *-(a)kanipan*. Celles-ci ont souvent émergé lorsqu'il s'agissait de décrire une situation stative, là où, autrement dit, les formes en *-(a)kanu* ont également parfois été utilisées avec une interprétation stative/résultative. L'exemple suivant, extrait de la troisième tâche, permet d'en rendre compte.

- (3) b. *Pakuneputakanu papashtek*
pakuneput-akani-w papatshitak^u
percer.AI-PT-3 planche.AN
‘La planche est percée à l'aide d'un outil’

L'image b. de la Figure 3.7 a été encodée par le locuteur à l'aide d'une forme verbale passivisée où le patient de l'action — la planche — est le sujet grammatical de la phrase qui

6. *Pakuneputau*, AI: ‘Il/elle perce des trous dans qch à l'aide d'un outil’

Bien que Drapeau (2012) conçoive les suffixes passifs comme deux morphèmes unis en une unité, il est néanmoins possible d’analyser leur sémantique respective. D’après les travaux de Denny (1978; 1984), les finales verbales abstraites dans les langues algonquiennes marquent l’appartenance du verbe à une classe verbale particulière, notamment à une classe aspectuelle telle que ‘état’, ‘processus’ et ‘événement’, où le processus implique de multiples changements et où l’événement est caractérisé par un changement unique. Ainsi, dans son analyse sur le cri des Plaines, Denny (1984) décrit la finale abstraite *-i* du paradigme des verbes intransitifs animés comme étant la marque désignant un processus. Aussi, selon Denny (1984: 270), la finale abstraite *-i* indique la classe des verbes intransitifs inanimés ‘désanimatisés’. Ceux-ci sont transférés à partir du système des verbes intransitifs animés. Cette classe provient uniquement de verbes intransitifs animés processuels. Si l’on s’en tient à cette analyse, dans le cas qui nous intéresse, cette finale porte la signification ‘processus’, de sorte qu’elle contribue à la signification du verbe auquel elle s’attache en véhiculant ce trait sémantique particulier. Ceci apparaît en accord avec le «caractère dynamique» associé aux passifs transitifs (Drapeau, 2012). Mais les finales déverbales qui constituent les suffixes passifs semblent, quant à elles, difficilement concevables comme processuelles ou dynamiques étant donné qu’elles servent à dériver des noms à partir d’un verbe. Et un nom n’est généralement pas conçu comme sémantiquement processuel. Décomposés de la sorte, les suffixes passifs véhiculent alors une valeur aspectuelle ambiguë aux verbes sur lesquels ils se placent.

La valeur sémantique ambiguë des verbes passivisés est révélée également dans les traductions en français ou en anglais de ces formes. C’est pourquoi, dans l’annexe répertoriant une sélection de formes verbales passives extraites du dictionnaire innu en ligne (cf. Annexe A), nous avons distingué les traductions processuelles (imperfectives), ambiguës, actives transitives et impersonnelles.

Par ailleurs, un autre découpage morphologique des suffixes passifs peut être établi si l’on considère un mécanisme de verbalisation d’un nom. En effet, il est possible en innu de former un verbe intransitif animé ou inanimé en ajoutant la finale *-u* à un nom. Celui-là aura «le sens ‘être un N’, où N est un nom» (Drapeau, 2014: 404). Afin d’illustrer ce phénomène, Drapeau donne plusieurs exemples, dont celui d’un verbe II non glosé:

(4) *Nutim tetip atatsheikanu.*

‘Il [le radeau] est clôturé tout autour.’

Drapeau (2014: 404)

Cependant ici, la traduction fournie n’indique pas la signification ‘être un N’ et la forme du verbe rappelle plutôt celle d’un verbe transitif passivisé. De plus, la phrase française a dans ce contexte une sémantique clairement stative/résultative. Doit-on alors en conclure qu’un nom en *-ikan/-akan* augmenté de la finale *-u* est un verbe à la voix passive qui peut être interprété avec une sémantique stative/résultative? En tous cas, l’examen de l’exemple (2)

va dans ce sens. Parallèlement, Denny (1978: 319-320) remarque qu'en ojibwé, la distinction entre états et non-états est généralement opérée et ce, au travers de ressources lexicales. Mais pour certains verbes, cette distinction n'est pas établie. En effet, lorsque la classification entre processus ou état est difficilement applicable, soit aucune finale abstraite n'est choisie, soit la finale abstraite stative est combinée avec des morphèmes de processus. Le premier mécanisme est appliqué à des situations qui apparaissent de manière ambivalente comme des processus ou des choses, car la chose en question ne peut être conçue indépendamment du processus, comme par exemple l'aube, qui ne peut être conceptualisée indépendamment du fait que le soleil se lève. Ainsi, l'absence de finale abstraite en ojibwé révèle le fait que certains processus sont également perçus comme des choses. Par conséquent, le fait que le suffixe passif *-(a)kani* soit composé du suffixe *-akan* qui forme des noms déverbaux implique alors peut-être qu'en innu les verbes à la voix passive soient aussi perçus comme des choses et vice et versa, bien que la finale abstraite *-i* soit présente. Cette conceptualisation pourrait expliquer la possibilité qu'ont certains noms en *-ikan/-akan* de devenir des verbes. Mais dans l'exemple (4), la finale abstraite *-i* n'est pas présente, puisqu'il est considéré comme un cas illustrant le mécanisme 'être un N' décrit par Drapeau (2014: 404). Doit-on alors considérer ces cas de figure comme des exemples de la stratégie évoquée par Denny (1978: 319) qui vise à ne pas encoder le verbe avec une finale abstraite et qui contribue ainsi à la conceptualisation ambivalente de la situation, soit comme processus, soit comme une chose? En outre, si c'est le cas, ceci remettrait en cause l'analyse sémantique stative/résultative de ce genre de cas, comme nous l'avons proposé plus haut. Ce phénomène soulève bon nombre de questions et mérite donc d'être approfondi.

Par ailleurs, l'analyse de la classe aspectuelle associée à la finale *-u*⁷ innue telle qu'établie par Denny (1978; 1984) demeure toutefois moins évidente que celle de la finale abstraite *-i*. Voici d'ailleurs le commentaire de Drapeau au sujet de l'analyse de Denny (1984): « Cette analyse a beaucoup de mérite. Mais, en innu contemporain, ces distinctions sont obscurcies par les changements de prononciation, de sorte qu'elle devient compliquée à appliquer et à saisir » (2014: 412). Pourtant, si l'on se fie à la prononciation du [u] innu et à l'analyse de Denny (1984), la finale abstraite innue *-u* pourrait correspondre, dans le cas de l'exemple (4), à la finale crie *-ē-* qui indique la classe 'processus' sur un verbe intransitif inanimé non-statif où le sujet est le patient. Mais une telle analyse est délicate et reste incertaine, étant donné qu'énormément de verbes en innu possèdent explicitement la finale *-eu*.

Les mêmes considérations morphologiques peuvent être exprimées à l'égard du suffixe *-(a)kanipan*. Pour les besoins de l'analyse, ce suffixe est également traité comme un suffixe passif transitif de troisième personne. Dans la présente étude, nous le considérons alors comme la combinaison de trois morphèmes, soit d'un morphème passif transitif de troisième personne *-(a)kan*, de la finale verbale abstraite *-i* et du morphème passé *-pan*. Ce dernier est utilisé aux 3^e et 4^e personne dans les dialectes de l'Ouest (Drapeau, 2014: 177). Toutefois, il n'est pas

7. « la voyelle *u* bref est prononcée comme la voyelle *e* du français » (Drapeau, 2014: 412)

toujours glosé de cette façon, comme l'illustre l'exemple tiré de Drapeau (2012: 198):

- (5) *Mataunikatakanipan*
matau-nikat-akanî-pan
weird-to_name.TA-PT-3
'He was weirdly named'
'Il était appelé de manière étrange' [ma traduction en français]

Ici, le suffixe *-pan* est glosé uniquement comme 3^e personne, alors que dans les autres exemples de l'article en question, il est glosé comme 'prétérit'. Selon Valentine, le mode prétérit est utilisé de manière prototypique pour indiquer une action verbale complétée avant un point de référence, habituellement pris comme le moment du discours (2001: 798). Aussi, selon James (1982: 148), le suffixe *-pan* en cri est le suffixe prétérit qui dénote l'aspect imperfectif dans le passé. Notons d'ailleurs dans l'exemple (5), que la traduction en français donnerait 'il était appelé de manière étrange', où le caractère dynamique de l'action dans le passé apparaît clairement tel que suggéré par James (1982), tandis que le locuteur a systématiquement traduit les énoncés ayant une forme en *-(a)kanîpan* comme 'X a été...', où l'interprétation du caractère ponctuel de l'action dans le passé semble plus appropriée pour nos données. Un tel chevauchement de significations a également été constaté dans un exemple tiré de la Grammaire de la langue innue où un verbe à la voix passive a aussi été traduit de manière différente, et ce:

- (6) *Kuishkuñakanu*
'Il a été assis droit' (Drapeau, 2014: 399)

Ici, on s'attendrait plutôt à 'il est assis droit' ou 'il se fait asseoir de manière droite'. On constate donc que les formes verbales innues qui portent un des suffixes passifs présentés auparavant peuvent être soumises à plusieurs interprétations en français, à l'image des formes actives non marquées que mentionne Cyr (1990 : 153) (cf. 2.3.2). C'est pourquoi, des considérations d'ordre diachronique par rapport à ces observations sont livrées en 3.4.2.

3.4 Catégorisation sémantique des données

Dans le but d'approfondir l'examen de la sémantique des formes verbales passives qui ont émergé de l'étude, nous allons envisager l'analyse de leur valeur aspectuelle en fonction de deux théorisations de l'aspect. Dans un premier temps, nous allons ainsi considérer les données de l'étude comme des «constellations verbales» associées à des «types de situation» particuliers, concepts empruntés à la théorie de Smith (1991) que nous mettrons en lien avec un point de vue aspectuel. Dans la lignée des travaux de typologie translinguistique menés par Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989), nous envisagerons, dans un second temps,

les suffixes passifs à l'étude en tant que des «grams» qui expriment des valeurs sémantiques et aspectuelles spécifiques en lien avec des «types de gram». Les travaux de Bybee et Dahl (1989) et de Bybee et al. (1994) sont mobilisés ici, car ils confirment et complètent l'analyse sémantique de Smith (1991) d'un point de vue translinguistique et diachronique.

3.4.1 Types de situation

Comme résumé en 2.3.1, les différents «types de situation» théorisés par Smith (1991) ne sont pas exprimés dans les langues à l'aide d'une marque grammaticale. Ils émergent à partir de «constellations verbales» de morphèmes lexicaux qui réfèrent à des situations spécifiques. Celles-ci sont encodées par des phrases qui possèdent des caractéristiques syntaxiques et sémantiques propres (1991: 10). Ainsi, pour la présente analyse, nous considérons les formes verbales passivisées de l'enquête comme des constellations verbales, ou phrases, qui expriment des types de situation particuliers. Après les avoir identifiés, nous déterminerons ensuite leur point de vue aspectuel. Dans cette optique, nous avons constaté que l'ensemble des formes verbales passives à la sémantique ambiguë, c'est-à-dire pouvant être interprétées à la fois de manière stative/résultative ainsi que processuelle/dynamique, peut être classifié soit comme 'Accomplissement', soit comme 'Achèvement' (cf. Annexe C). En effet, dans nos données, les bases verbales des formes en *-(a)kanu* apparaissent comme des accomplissements, tandis que les radicaux verbaux des formes en *-(a)kanipan* sont des achèvements. Par conséquent, pour chacun de ces deux types de situation, nous discuterons un exemple de constellation verbale issue de l'étude avec une sémantique stative/résultative, en considérant son point de vue aspectuel.

3.4.1.1 Accomplissement

Smith (1991) décrit l'«Accomplissement» comme un type de situation basique qui consiste en un processus suivi d'un accomplissement ou changement d'état, de sorte que l'accomplissement donne lieu à un nouvel état. Ce processus possède une fin intrinsèque, qui, lorsque atteinte, ne peut continuer à moins que l'action soit répétée. Il est donc considéré comme télique et peut être schématisé temporellement de la sorte:

$$(7) \quad I \dots F_{\text{Nat}} (R).$$

I indique le point initial du processus. Les petits points représentent les étapes successives internes au processus; F_{Nat} indique la fin naturelle du processus, son accomplissement et (R) représente l'état résultant. Le point final indique que le résultat peut continuer ou ne pas continuer (1991: 49). Dans les situations classées comme 'Accomplissement', l'état résultant peut prendre différentes formes: l'objet peut être affecté, complété, consommé ou construit (1991: 52). La constellation verbale en (2), utilisée pour décrire les images de la Figure 3.6,

encode un exemple du type de situation ‘Accomplissement’.

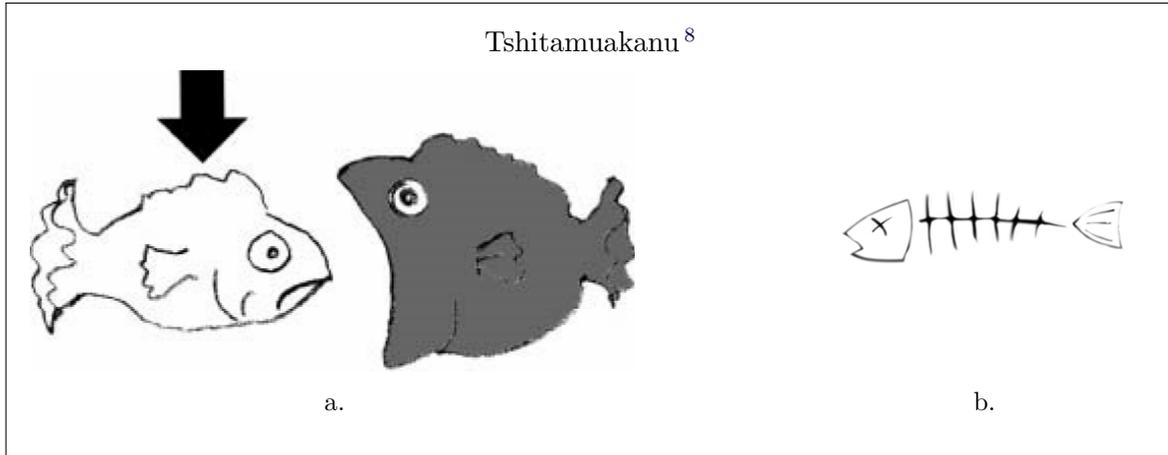


FIGURE 3.8 – Image représentant un ‘Accomplissement’

- (8) *Tshetemuanu namesh*
tshitamu-akani-w namesh
 tout_manger.TA-PT-3 poisson.AN
 ‘Le poisson est tout mangé’

Dans ce contexte, le locuteur a estimé que la forme verbale imposée pouvait à la fois s’appliquer à la Figure 3.8 a. et b. Ceci suggère ainsi qu’il est possible, en innu, de focaliser autant sur la phase initiale du processus que sur la phase finale. L’interprétation sémantique de cette constellation verbale est donc ambiguë, car elle peut être envisagée de manière dynamique dans le sens ‘Le poisson se fait manger’ tel qu’illustré par l’image a. ou alors de manière stative/résultative telle que présenté dans l’image b. Étant donné que le verbe de base non passivisé c’est-à-dire ‘tout manger quelque chose d’animé’ est un accomplissement, la forme passivée possède également les caractéristiques de ce type de situation, dans le sens où le verbe est un processus télique avec une fin inhérente entraînant un changement d’état de l’objet, ici le poisson. En effet, la Figure 3.8 b. montre que le poisson est totalement affecté puisqu’il a été complètement consommé. Doit-on par conséquent considérer que ce genre de constellation verbale ambiguë peut être tantôt imperfective, lorsque conçue comme dynamique, tantôt perfective, lorsque perçue comme stative/résultative? À ce stade de l’analyse, il est tentant d’adopter un tel point de vue. Cependant, si l’on examine la sémantique de la traduction de (8), cette constellation verbale en français ne sera pas considérée comme une phrase passive dynamique, mais comme un état, où ‘mangé’ est un participe passé qui fait office d’attribut du verbe ‘être’. Malgré la présence du suffixe passif en innu, considérons alors

8. *Tshitamueu*, TA: ‘Il/elle a tout mangé qch (AN)’

l'exemple (8) comme un état, tel que théorisé par Smith (1991).

L'état dénote une situation stable qui peut durer un moment et comporte une fin arbitraire (Smith, 1991: 37). Il peut être conçu d'après le schéma temporel suivant:

(9) (I) _____ (F)

La ligne représente la période durant laquelle l'état persiste. Le point initial et final figurent entre parenthèses, car ils ne font pas partie de l'état en soi. De plus, un état est incompatible avec l'expression d'agentivité, puisque ce type de situation n'est pas dynamique (1991: 37-38). En ce qui concerne ce dernier point, nous sommes alors tentés de faire le rapprochement avec la voix passive en langue innue qui, d'après Drapeau (2012; 2014), empêche l'expression d'un agent morphosyntaxique manifeste. Par ailleurs, selon Smith (1991: 44), une phrase peut également présenter un état de manière indirecte, notamment en exposant un événement duratif avec un état résultant. Bon nombre de verbes téliques ont effectivement des résultats qui durent une période relative. Smith donne ici un exemple à la voix passive en anglais: *The gate was closed by the guard*. Mais dans cette partie, l'auteure introduit également des constructions qui se focalisent plus directement sur le résultat, qu'elle nomme «result constructions» (1991: 44). Celles-ci prennent pour base des constellations verbales téliques et agrandissent l'espace lexical d'un verbe et de son objet. Autrement dit, elles fournissent de l'information au sujet de l'état résultant d'un événement télique. Quant au point de vue aspectuel des «result constructions», il se focalise sur l'état résultant de l'événement télique c'est-à-dire sur l'état en cours qui commence dès l'état final de l'Accomplissement. Afin d'illustrer ces caractéristiques, Smith (1991: 53) fournit l'exemple suivant:

(10) The picture is hanging on the wall.

Cet exemple est effectivement un résultatif imperfectif et se focalise sur l'état résultant. En définitive, la constellation verbale couvre l'événement télique, tandis que le point de vue aspectuel se concentre sur l'état résultant, faisant de ces constructions des constructions résultatives, tel que schématisé temporellement en (11):

(11) F_N... /.../...

Les barres obliques indiquent l'étendue du point de vue résultatif, ici imperfectif. Ces constructions spécifient donc que l'état continue, jusqu'à preuve linguistique du contraire (Smith, 1991: 52-53). Dans cette optique, le terme «résultatif» indique un point de vue aspectuel imperfectif et précise que ce dernier se focalise sur le résultat d'un changement d'état (1991: 44). Dans les données qui nous intéressent, les constellations verbales, dont le verbe est télique et porte

le morphème passif *-(a)kanu*, sont classées comme des accomplissements et peuvent, dans certains cas, véhiculer une sémantique ambiguë (dynamique ou stative/résultative). Lorsque ces constellations portent une sémantique stative/résultative, elles se focalisent sur l'état résultant de l'événement télique exprimé par le verbe, tel que présenté en (11). Par conséquent, dans la présente étude, nous analysons ces constellations comme des «result constructions» au sens de Smith (1991). Quant à la valeur aspectuelle imperfective de ces constructions, elle est portée par le suffixe passif *-(a)kanu*. La forme de l'exemple (8), lorsqu'elle est utilisée avec une sémantique stative/résultative, illustre cette analyse. En effet, lorsqu'elle décrit la Figure 3.8 b., elle réfère à l'état résultant de l'action dont la valeur imperfective est encodée par le morphème passif.

Cependant, cette analyse peut être nuancée. En effet, comme l'explique Cyr (1990; 1991), les valeurs aspectuelles perfective/imperfective en innu doivent être déduites du contexte, car l'opposition a été neutralisée au présent, au passé et au futur (cf. 2.3.2). Cette étude démontre alors que la double valeur aspectuelle est également présente pour les formes verbales à la voix passive, dans le sens où, selon le contexte, une forme passive peut aussi bien revêtir une valeur imperfective que perfective, comme le montrent les exemples de la Figure 10, 11 et 12. En effet, compte tenu du fait que certaines formes verbales passives peuvent être utilisées pour désigner à la fois une action en cours d'accomplissement ou une action accomplie, elles peuvent donc respectivement posséder une sémantique dynamique ou stative/résultative. Par conséquent, la valeur aspectuelle des formes passives possédant une sémantique stative/résultative peut être analysée comme perfective. Une telle analyse est ainsi compatible avec les travaux de Cyr (1990; 1991).

En somme, les résultats de la présente étude concernant l'encodage à la voix passive en innu des accomplissements ainsi que l'analyse qui en a été faite s'avèrent en accord avec les travaux de Denny et al. (1984). En effet, au sein du continuum cri-innu, il n'existe pas de finale abstraite spécifique qui marque les accomplissements. Ils sont donc considérés comme des activités (processus). Ainsi, dans ces langues, les verbes d'activité marqués par la finale *-i* peuvent référer en fait soit à une activité, soit à un accomplissement (1984: 39). Ceci apparaît alors également plausible pour les formes passives innues, puisque le suffixe passif possède la finale *-i* dans sa morphologie. Ainsi, les formes passives en innu peuvent autant désigner une activité (processus) qu'un accomplissement⁹. À ce sujet, Valentine (2001 : 337) précise que:

« Nishnaabemwin, in keeping with other dialects of Ojibwe, does not usually make a distinction between the onset and progress of an event and its resultant state. [...] the two aspects of a verb reflecting a state or the shift into it are

9. Il est nécessaire de préciser ici que l'étude de cas présentée dans ce travail a été menée bien antérieurement à la découverte des travaux de Cyr (1990; 1991) et de Denny et al. (1984). Cette étude n'avait donc pour but explicite ni d'examiner si l'opposition perfectif/imperfectif est aussi neutralisée à la voix passive en innu, ni d'examiner si les verbes passivisés peuvent être conçus comme des activités et/ou des accomplissements., bien qu'elle permette de faire des observations *a posteriori* allant dans ce sens.

not typically morphologically distinguished, and the meaning of such verbs is ambiguous, resolved only on the basis of how the word is used in a particular context.»

Ainsi, la proximité linguistique avec l’ojibwé ainsi que la présente étude permettent d’affirmer qu’il en est de même pour la langue innue. Ce propos rejoint d’ailleurs celui de Cyr (1991) sur la nécessité de déduire la valeur aspectuelle des verbes en innu à partir du contexte¹⁰.

3.4.1.2 Achèvement

Smith (1991: 58) décrit l’Achèvement comme un événement instantané qui entraîne un changement d’état, comme par exemple ‘briser’. De plus, si des étapes préliminaires sont associés au changement d’état, ils sont conceptuellement détachés de l’événement. Le schéma temporel de ce type de situation, présenté en (12), comporte une étape unique qui est constituée d’un changement d’état où le point initial (I) et final (F) sont conçus comme instantanés:

(12)I (R).....
F

Le (R) symbolise ici le résultat du changement d’état. Les petits points représentent les étapes préliminaires et résultantes de l’événement. De plus, le focus lexical de nombreuses constellations classées comme Achèvement porte sur le changement d’état ou sur l’état résultant. Tout comme les situations classées ‘Accomplissement’, les états résultants des ‘Achèvements’ peuvent être affectés, construits, consommés, etc. Néanmoins, les verbes exprimant la complétion sont incompatibles avec les Achèvements (1991: 60-62).

Ainsi, l’exemple (3) c. illustre l’encodage d’un achèvement à l’aide d’une forme en *-akanipan*. En effet, l’acte de percer la planche est dans ce cas conceptualisé comme instantané grâce à la rapidité de l’outil. Ce n’est donc pas un processus, mais un événement instantané, où l’objet, ici la planche, est affecté. Étant donné que les formes passives portant ce suffixe ont toujours été traduites en français par le locuteur par des phrases du type ‘X a été...’, nous analysons le morphème *-pan* dans cette section comme le morphème prétérit¹¹. Celui-ci neutralise la valeur imperfective véhiculée par le suffixe passif *-(a)kanu* auquel il est attaché, si bien qu’il octroie une valeur perfective à l’ensemble de la constellation verbale. D’ailleurs, selon les prédictions de Smith (1991: 63), les phrases du types ‘Achèvement’ autorisent normalement le point de vue aspectuel perfectif, mais ne sont pas toujours compatibles avec le point de vue imperfectif. Lorsqu’elles le sont, elles se focalisent sur les étapes préliminaires de l’événement, ce que ne

10. Rétroactivement, il est ainsi possible, je pense, d’expliquer les fréquentes hésitations du locuteur face à ses propres réponses d’une séance à l’autre en raison de la difficulté à encoder des images avec une contrainte verbale indépendamment du contexte discursif.

11. Cyr (1990) analyse le suffixe *-pan* comme la marque du passé.

reflète toutefois pas la traduction en français des formes en *-(a)kanipan*. Aussi, le point de vue perfectif suggère l'inférence selon laquelle la situation finale ou résultante de l'événement continue (1991: 129), inférence appropriée pour nos données. Ainsi, après avoir identifié ces caractéristiques, il semble difficile d'éviter le rapprochement avec le Perfect.

En effet, d'après la théorisation de Smith (1991: 146-148), les constructions du type parfait¹² portent un ensemble de caractéristiques temporelles et aspectuelles propres, contrairement au 'perfectif' qui n'est pas un type sémantique de constructions, mais un point de vue aspectuel. Les constructions de type parfait expriment les trois significations suivantes:

1. La situation précède le temps de référence.
2. La construction a un point de vue résultant statif.
3. Une propriété spéciale est assignée au sujet, due à sa participation à la situation.

Les phrases de type parfait ont alors une valeur stative, car elles se focalisent sur un état qui a cours dans le présent. Cet état est dû à une situation antérieure sans en préciser le temps d'occurrence. Cependant, il ne continue pas forcément au temps de référence. Par conséquent, ces phrases possèdent un point de vue aspectuel perfectif, avec un point initial et final. De plus, elles indiquent non seulement l'événement décrit, mais aussi le fait que le sujet de la phrase possède la propriété résultant de l'événement. Afin d'illustrer cette caractéristique, Smith (1991: 148) donne l'exemple *The painting has been dropped three times*, qui informe à la fois qu'un tableau a chuté, événement qu'il a subi, et que ce tableau possède la propriété d'être tombé trois fois.

En définitive, nous considérons les constellations verbales de notre étude formées avec le suffixe *-(a)kanipan* comme des constructions du type parfait, car elles présentent un état situé au temps de référence, dû au déroulement antérieur d'un événement borné aspectuellement, tout en attribuant une propriété particulière au sujet patient de la phrase, comme l'illustre l'exemple (3) c. issu de notre enquête. En somme, dans cet exemple, la phrase communique d'une part que la planche a été percée à un moment antérieur au temps de référence présent et que dans ce cas, l'état résultant c'est-à-dire le fait que la planche soit percée, continue au temps de référence. De plus, la phrase exprime non seulement qu'une planche a subi l'action d'être percée, mais également qu'elle possède la propriété d'être percée. D'autre part, le point de vue aspectuel de ces phrases est perfectif, car la situation est présentée comme étant fermée, avec un point initial et final. Cependant, le point de vue de James (1982; 1986) nuance un tel examen, car selon son analyse, le prétérit *-pan* encode l'aspect imperfectif dans le passé. Mais en innu, étant donné que le locuteur a encodé des images illustrant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ce point de vue n'est pas valide pour nos données. Par

12. Pour une analyse de la question abordée sous l'angle de la sémantique formelle selon le modèle DRT, le lecteur est renvoyé à la lecture de l'ouvrage *Perfects as Feature Shifting Operations* (Kamp et al. 2013).

contre, l'analyse de James (1982) fait émerger une tension diachronique d'ordre sémantique dans l'usage de ces formes et explique sans doute pourquoi on retrouve parfois en innu une traduction imperfective de ces formes, comme en (5). De plus, étant donné que le locuteur a toujours encodé des images illustrant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ces formes ne sont pas analysées comme des verbes d'activité (processus), malgré la présence de la finale *-i*. Cette observation nous autorise donc à penser que la langue innue n'encode pas de manière distincte, non seulement les activités et les accomplissements, mais aussi les achèvements.

À ce stade de l'analyse, nous pouvons donc affirmer, en accord avec nos données, que les constellations verbales en *-(a)kanu* dont la sémantique peut être ambiguë désignent des situations de type 'Accomplissement'¹³ et que les constellations verbales en *-(a)kanipan* désignent des situations de type 'Achèvement'. Cette affirmation autorise donc la prédiction suivante:

Lorsqu'une situation peut être encodée soit avec un verbe en *-(a)kanu* soit en *-(a)kanipan*, cela signifie que la constellation verbale utilisée peut être conceptualisée à la fois comme 'Accomplissement' ou comme 'Achèvement'.

Après consultation des données, cette prédiction s'avère confirmée. En effet, afin de l'illustrer, prenons l'exemple de la Figure 3.9, issue de la deuxième tâche de l'étude.

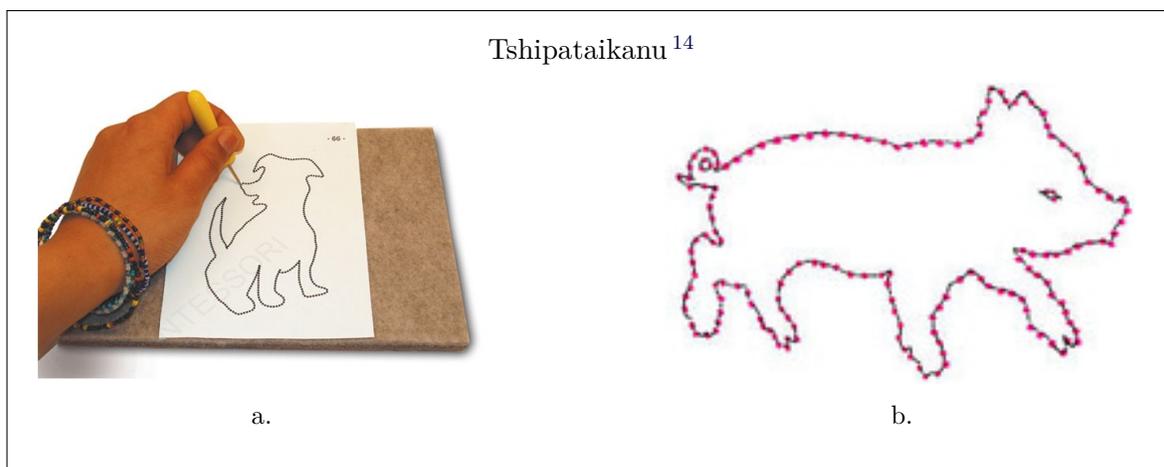


FIGURE 3.9 – Contrainte verbale et deux images

Dans cette figure, les deux images ont été choisies par le participant afin d'illustrer le verbe imposé, avec une préférence toutefois pour l'image a. De plus, la forme en *-(a)kanipan* a également été produite pour décrire de préférence l'image b. de la Figure 3.9. Ainsi, cet exemple

13. Toutefois, il convient de noter ici que l'ensemble des constellations verbales passives de type 'Accomplissement' en innu ne sont pas forcément ambiguës. En effet, par exemple, dans nos données, la constellation passive 'Le poisson est pêché' est apparue uniquement avec une sémantique dynamique.

14. *Tshipataikanu*, II: 'Qch est piqué à l'aide d'un objet pointu'

montre qu'une constellation verbale telle que 'poinçonner une feuille de papier' peut être conçue, soit comme un accomplissement où poinçonner apparaît comme un processus télélique, soit comme un achèvement où poinçonner réfère à un événement instantané. Mais Smith (1991: 63) évoque la difficulté de caractériser des événements et phrases ayant des propriétés compatibles à la fois avec le type de situation 'Accomplissement' et le type 'Achèvement'. Selon l'auteure, si le processus est conceptualisé comme faisant partie de l'événement, ces événements ou phrases sont des accomplissements. Si le processus est au contraire détachable du résultat, on a affaire à des achevements. D'ailleurs à ce sujet, Denny (1978: 313) remarque que certaines occurrences semblent toujours être classées soit comme événement soit comme processus, tandis que d'autres semblent pouvoir être catégorisées dans les deux classes en fonction de l'intention du locuteur. Il donne ainsi l'exemple du verbe 'ouvrir' en ojibwé qui peut être conçu comme graduel et qui se déroule petit à petit ou comme instantané où le verbe est perçu comme un unique changement d'état et qui revêtira alors une forme particulière lorsque assigné à l'une ou l'autre classe par le locuteur. Ces critères peuvent ainsi aider à classer des constellations à la limite de ces deux types de situation et ils s'appliquent de manière pertinente aux cas de la Figure 3.9.

3.4.2 «Grams» et types de gram

Dans leurs investigations respectives au sujet de la substance des catégories linguistiques et des processus de changement qui les façonnent, Bybee et Dahl (1989) et Bybee et al. (1994) adoptent la perspective selon laquelle les catégories linguistiques telles que l'aspect, le temps, le verbe, le passif, etc. sont des phénomènes universaux se manifestant de manière spécifique dans les langues et suivant des développements diachroniques propres. Leurs études prennent pour base les morphèmes grammaticaux de tous types ayant une position fixe par rapport au verbe, mobilisés sous l'appellation de «grams». Ces derniers sont examinés à la lumière de leur sémantique propre et d'un point de vue translinguistique, la signification des grams est alors considérée de manière similaire. Ainsi, les «types de gram» réfèrent à des domaines sémantiques particuliers associés à des moyens d'expression typiques, comme par exemple le futur, le passé, l'imperfectif, etc. Par conséquent, dans cette sous-section, nous traitons les suffixes passifs *-(a)kanu/-(a)kanipan* comme des grams. En effet, ces deux suffixes sont des morphèmes grammaticaux marquant la voix passive en innu et ils préservent une position fixe par rapport au radical verbal, puisqu'ils s'y attachent toujours après. C'est pourquoi, nous considérons alors d'une part le morphème *-(a)kanu* des formes passives statives/résultatatives émergées de l'étude comme un gram exprimant le type de gram «résultatif» et d'autre part, le suffixe *-(a)kanipan* comme un gram exprimant le type «perfect» (ou «antérieur») au sens de Bybee et Dahl (1989) et Bybee et al. (1994).

Selon Bybee et al. (1994: 54), les constructions «résultatatives» signalent qu'un état existe comme le résultat d'une action passée et sont souvent similaires au passif, car le patient

est généralement le sujet de la construction. D'un point de vue translinguistique, les grams codés comme «résultatifs» dans leur étude avaient d'autres usages, dont celui du passif (1994: 67), ce qui s'avère en accord avec notre étude, puisque les formes examinées sont à la voix passive. De plus, un sens résultatif est uniquement compatible avec un prédicat qui indique un changement d'état ou avec une action qui produit un changement d'état (1994: 65). Cette caractéristique est validée par nos données, étant donné que les formes passives étudiées ont été classées comme 'Accomplissement' en 3.4.1. Aussi, Bybee et al. (1994: 67-68) remarquent que les sources lexicales connues des «résultatifs» ont tendance à entraîner une signification stative, où le sens résultatif provient de la combinaison d'un auxiliaire statif qui engendre le sens d'un état présent, et d'un participe passé ou passif qui indique une situation dynamique qui a eu lieu dans le passé, vue comme affectant l'objet du verbe transitif ou le sujet du verbe intransitif. Malgré l'absence de copule 'être' ou 'avoir' en langue innue, ces observations peuvent tout de même également s'appliquer à certaines formes verbales passivisées, comme présenté en 3.4.1, où celles-ci peuvent à la fois désigner le processus dynamique ou l'état résultant du processus, tel qu'illustré dans les exemples de la Figure 3.4 ou 3.8.

D'après Bybee et al. (1994: 61), les constructions «antérieures» (ou «perfects»), quant à elles, ont largement été étudiées dans la littérature translinguistique, d'où la définition généralement admise d'une construction «antérieure» comme une action passée ayant une pertinence au sein d'une situation actuelle. Étant donné le caractère indéfini de l'aspect d'un temps verbal du passé, ces constructions ne situent pas l'action à un moment précis dans le passé, mais indiquent plutôt qu'elles préservent une pertinence dans le présent. Autrement dit, la situation décrite par le «perfect» est vue dans la phrase à partir de la perspective d'un point de vue ultérieur dans le temps, typiquement le moment du discours (Bybee et Dahl, 1989: 67). Pour toutes ces raisons, nous considérons alors les formes en *-(a)kanipan* comme des constructions de type «antérieur» ou «perfect». En effet, le morphème *-pan* indique que l'action se déroule dans le passé sans préciser à quel moment spécifique. De plus, le locuteur a encodé des images représentant des états à l'aide de formes verbales en *-(a)kanipan*, ce qui montre la possibilité de les utiliser afin de désigner cette situation passée comme pertinente dans un contexte présent, par exemple le moment du discours, comme dans la Figure 3.7 c). Cette manière de concevoir une situation comme «antérieure» est d'autant plus accentuée par le fait que les images a) et b) des troisièmes tâches présentent toujours l'action en tant que processus avec un agent visible et l'image c) comme l'état résultant de cette action passée.

Mais la différence sémantique entre «résultatif» et «antérieur» ou «perfect» semble alors difficile à établir. À ce sujet, Bybee et al. (1994: 63) précisent que la différence entre résultatif, antérieur et passif réside dans le fait que seul le résultatif signale systématiquement que l'état continue au moment de référence. Leurs données sont d'ailleurs en accord avec le fait que le résultatif exprime l'état résultant de l'action, alors que l'antérieur indique l'action en soi (1994: 65). Plus spécifiquement, Nedyalkov et al. (1983) (cité in: Bybee et Dahl, 1989: 68-

69) identifient plusieurs caractéristiques qui différencient le «résultatif» du «perfect». Nous en rapportons les principales ici. D’abord, l’interprétation prédominante des résultatifs s’effectue en fonction du résultat direct de tel ou tel événement, où la nature du résultat est directement définie par la signification du verbe. Par contre, les perfects n’impliquent pas forcément de manière typique la présence d’un résultat direct. Ensuite, les résultatifs peuvent uniquement être formés à partir de verbes dont l’interprétation implique un type de changement, notamment des verbes téliques essentiellement, alors que les perfects peuvent être formés à partir de n’importe quel verbe. Enfin, tandis que les perfects n’entraînent généralement aucun effet sur la valence ou la voix du verbe, les résultatifs quant à eux modifient la valence et/ou une partie du système de la voix, où par exemple le sujet correspond à l’objet direct d’une phrase non-résultative. Ainsi, bien que les formes en *-(a)kanu* aient été analysées comme «result constructions» (Smith, 1991) ou comme un gram exprimant la signification «résultative» (Bybee et al. 1994; Bybee et Dahl, 1989) et que les formes en *-(a)kanipan* aient été analysées comme «perfect» (Smith, 1991; Bybee et al. 1994; Bybee et Dahl, 1989), les caractéristiques établies par Nedyalkov et al. (1983) pour distinguer les résultatifs des perfects demeurent toutefois vagues lorsque appliquées à nos données. En effet, les critères défini-toires des résultatifs présentés ci-avant sont également compatibles avec les formes analysées comme «perfect» dans nos données. Dans les deux types de formes investiguées, la nature du résultat est définie par la signification du verbe en lui-même. Aussi, les types de situation ‘Accomplissement’ caractérisant les constellations en *-(a)kanu* et ‘Achèvement’ caractérisant les constellations en *-(a)kanipan* sont tous deux exprimés par des verbes téliques. Et finalement, les constructions identifiées comme résultatives ou comme perfect dans notre enquête modifient toutes deux la voix du radical verbal et par conséquent sa valence, où le sujet de la construction est l’objet direct du verbe non-passivisé et devient par là le seul participant du verbe passif. Cette caractéristique est sans conteste due à la présence du morphème passif. Toutefois, dans nos données, les formes en *-(a)kanu* se distinguent, car elles demeurent imperfectives qu’elles soient sémantiquement dynamiques ou statives/résultatives, contrairement aux formes en *-(a)kanipan* qui portent une valeur aspectuelle perfective. Ainsi, selon le point de vue de Bybee et Dahl (1989: 85-86), nous pouvons alors concevoir ces suffixes passifs comme des «bounders» qui entraînent un effet aussi bien sur la valence syntaxique que sur le potentiel aspectuel ou l’aspect lexical du verbe. Et d’une manière générale, il est possible de constater une tendance translinguistique à la grammaticalisation des «bounders» en tant que marqueurs aspectuels. Dans le cas présent, cette tendance apparaît non-négligeable pour nos données. À ce sujet, de plus amples recherches pourront déterminer si les suffixes passifs en innu peuvent être également considérés comme des marqueurs aspectuels grammaticalisés¹⁵.

En outre, concernant le développement translinguistique et diachronique des types de gram

15. À cet égard, il est possible également d’avancer l’idée selon laquelle les morphèmes passifs en innu possèdent une signification procédurale, au sens de Blakemore (1987). Pour un lien entre l’aspect et la signification procédurale notamment, voir Zegarac (1991).

évoqués précédemment, Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989) avancent l’hypothèse selon laquelle les «résultatifs» donnent lieu à des «antérieurs» ou «perfects» dû à une généralisation de sens au travers de laquelle les spécificités associées aux résultatifs s’estompent. Une telle généralisation se met en place probablement en contexte discursif, où le résultatif est utilisé afin de poser les étapes d’une action subséquente. Le résultatif acquiert ainsi une fonction discursive, de sorte que si cette fonction est appliquée à des actions qui précèdent d’autres actions, le sens antérieur se développe (1994: 69). Cette évolution peut être illustrée par un exemple tiré de Kapesh (1976: 72):

- (13) *Muk innu nenu utauassim ka **utinnakannit** tshetshi tshitamuakannit, uipat nenu shash kue tshissenitamupan kassinu tshekuannu tshé eka miminupannit uin innu utaitun kassinu ka ishinniut tanite ne katshikutamatsheutshiuap katshi tshistakant, kauapukueshit mak usteshimaut mak kakasteukupeskuéut ekuant kanauenimepant innu-auassa.*
 ‘Mais l’Indien dont **on avait** pris l’enfant pour le mettre à l’école sut très tôt que rien ne marcherait dans toutes les affaires de sa vie car, une fois terminée la construction de l’école, ce sont les prêtres, les frères et les religieuses qui prenaient soin des enfants indiens.’

Ici, le sens antérieur de la forme passive en caractère gras est sans doute dû au fait que la première proposition pose les étapes de l’action ultérieure. Autrement dit, cette proposition décrit l’action, le contexte qui précède les événements présentés dans la phrase.

Mais si les formes en *-(a)kanu* sont également parfois traduites d’après la forme ‘X a été...’, comme l’illustre l’exemple (6), ou les formes en *-(a)kanipan* parfois transférées en français comme ‘X était...’, comme dans l’exemple (5), d’autres recherches sur le potentiel développement diachronique de la sémantique de ces formes en langue innue devront être réalisées dans le but de confirmer ou d’infirmer les prédictions de Bybee et al. (1994) et Bybee et Dahl (1989). Ceci permettrait alors d’abonder dans le sens de Bybee et Dahl (1989: 97) lorsqu’ils affirment qu’un gram doit être perçu comme ayant une substance sémantique propre qui reflète autant l’histoire de son développement que la place qu’il occupe au sein d’un système synchronique.

3.5 Considérations diachroniques

Envisageons à présent l’usage de formes verbales en *-(a)kanu* utilisées avec une sémantique stative/résultative comme un changement sémantique contemporain en innu. En effet, notre informateur a fait remarquer une certaine préférence chez les jeunes locuteurs pour l’usage de formes passives pour désigner des situations statives. Il a également mentionné les commen-

taires négatifs de sa mère¹⁶ envers ce genre d'usage. Nous avançons alors que ces commentaires sont des indices qui révèlent la nécessité de prendre en compte l'aspect diachronique du phénomène.

Le fait que les formes en *-(a)kanu* en innu puissent encoder la signification 'X est ...' de manière dynamique ou de manière stative/résultative peut être interprété comme une tendance basique à la généralisation. Cette tendance se manifeste par le fait de subsumer des significations similaires sous la même forme, phénomène reconnu comme étant un cas spécial du «principe émic» (Haiman, 1985 cité in: Kemmer, 1993: 5). Autrement dit, lorsque des significations différentes sont exprimées par les mêmes moyens formels, les significations en question sont reliées (1993: 4). Par ailleurs, dans ce cas, Comrie (1976: 11) explique qu'une des significations est plus centrale, plus typique que l'autre. C'est pourquoi, il parle de «signification basique» et de «signification secondaire» où celle-ci émerge comme une extension de la signification originelle. Dans le cas qui nous intéresse, la signification dynamique serait alors la signification basique et la signification stative/résultative serait secondaire, puisque dérivée de l'originelle. Cette supposition est d'ailleurs également confirmée par les propos de Bybee et al. (1994: 52-53) au sujet du fait qu'un «gram» ayant deux ou plus d'usages possibles implique une relation diachronique entre les significations et qu'un usage se développe à partir de l'autre.

Ainsi, l'aspect diachronique d'un phénomène mérite d'être pris en compte pour plusieurs raisons. D'une part, les facteurs cognitifs et communicationnels qui sous-tendent la signification grammaticale se révèlent souvent de manière plus claire lorsque le changement a lieu (Bybee et al., 1994: 3), ce que les commentaires du locuteur ont démontré dans notre cas. D'autre part, selon Bybee *et al.* (1994: 4), le langage n'assure pas une organisation statique de la signification: la signification grammaticale est en changement constant.

En guise d'illustration à toutes ces observations, la présentation de l'exemple de l'évolution sémantique de la forme latine *laudatus* apparaît ici pertinente pour notre propos (cf. 2.4.1). En effet, *laudatus* est la forme passive ou le participe passé du verbe *laudare* en latin. Elle possède deux fonctions sémantiques, à savoir la première étant perfective ('loué') et la secondaire étant imperfective ('est en train d'être loué') où *laudatus est* s'oppose à *laudatur*, le passif présent inflexionnel (Kurylowicz, 1964: 56). Toutefois, en latin vulgaire et dans les langues romanes, la distribution de ces fonctions se modifie. En effet, *laudatus est* supplante *laudatur* et devient ainsi la forme dérivationnelle du passif présent utilisée pour dénoter l'état résultant d'une action passée, si bien qu'elle acquiert la fonction sémantique première durative ou imperfective et la fonction secondaire stative (1964: 56-57). Quoique l'innu ne possède pas de copule 'être' à l'image de cet exemple, nous supposons que certaines formes passives en

16. Lorsqu'il encodait une image stative avec une forme passive, notre informateur a relaté à ce sujet, à quelques reprises, le fait que sa mère estimait qu'il ne parlait pas bien innu. Cette remarque soulève donc une différence d'usage intergénérationnel.

innu subissent un changement sémantique similaire à celui que décrit Kurylowicz (1964) pour le latin, puisque d’après les résultats de notre enquête, certaines formes passives en innu peuvent à la fois dénoter une action en cours subie par le sujet patient ainsi que le résultat de l’action en question. De cette manière, la fonction sémantique première des formes en *-(a)kanu* est processuelle et certaines formes passives acquièrent aujourd’hui une fonction secondaire stative. La valeur aspectuelle de la fonction secondaire peut néanmoins être analysée comme imperfective ou perfective, comme nous l’avons vu en 3.4.1.

Dans le même ordre d’idée, Comrie (1976) questionne le rapport particulier qu’entretient l’«aspect parfait» avec la voix passive. Ici, il s’agit de rappeler d’entrée de jeu que Comrie (1976: 52) considère le parfait comme un aspect qui indique la pertinence présente et en cours d’une situation passée. Bien que cette définition ne soit plus actuelle au sein de la littérature linguistique et que nous ne la partageons pas non plus, nous prenons tout de même en compte les observations établies selon ce point de vue. Ainsi, selon Comrie (1976: 86), le parfait relate une action passée à un temps présent et peut exprimer un état présent comme le résultat d’une action passée¹⁷. Lorsque se déroule une action impliquant un agent et un objet, le changement d’état résultant est généralement plus évident sur l’objet que sur l’agent. Par conséquent, en ce qui concerne les verbes transitifs, le changement d’état de l’objet sémantique de l’action est le plus habituel. Le prédicat du changement d’état de l’objet de l’action est alors précisément la forme du passif parfait. Dans cette optique, Comrie (1976: 86) mentionne le fait que les anciennes formes passives de nombreuses langues étaient statives. C’est le cas notamment de l’allemand, où les fonctions initiales de *ist geschlagen*¹⁸, ont été différenciées formellement par l’introduction d’une nouvelle forme, à savoir *wird geschlagen* qui s’est imposée par la suite comme la forme du passif présent (Kurylowicz, 1964: 57). Tous ces exemples illustrent donc la possibilité d’envisager le chevauchement de significations de certaines formes passives en innu comme un phénomène diachronique plausible.

3.6 Considérations syntaxiques

Cette section vise à fournir une évidence syntaxique abondant dans le sens de la catégorisation sémantique de certaines formes passives en *-(a)kanu* comme statives/résultatatives établie en 3.4. Autrement dit, il s’agit de montrer que les formes passives en *-(a)kanu* peuvent revêtir une sémantique stative/résultatative en relation avec des éléments du cotexte syntaxique. Pour ce faire, une attention particulière a été accordée aux formes apparaissant dans des phrases subordonnées introduites par des subordonnants véhiculant «la notion (aspectuelle) d’action complétée» (Drapeau, 2014: 267), tel que présenté en 2.3.2. Ainsi, la Figure 10 issue de la première tâche de l’enquête a fait émerger des exemples¹⁹ en vertu desquels la forme passive

17. Voir aussi Kamp et al. (2013).

18. Littéralement ‘est battu’.

19. Il convient de remarquer ici que ces exemples ont posé des problèmes à l’analyste à plusieurs niveaux. Étant donné que le locuteur écrit comme il prononce et compte tenu de la variation vocalique, le glosage de



FIGURE 3.10 – Image représentant un état

est interprétée de manière stative/résultative.

- (14) a. *Tshishe mamatshekenu uiash / On vient de finir de couper la viande*
Tshetshi mamatisha-kani-w uiash
 SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3 viande.IN
 ‘La viande qui est coupée en morceaux’²⁰
- b. *Uiash katshi mamatsheken / La viande coupée (qui a été coupée)*
Uiash katshi mamatisha-kani-w
 viande.IN SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3
 ‘la viande qui est coupée en morceaux’
- c. *Uiash e mamatsheken / La viande coupée (qui a été coupée)*
Uiash e mamatisha-kani-w
 viande.IN SUB couper_en_morceaux.TI-PT-3
 ‘la viande qui est coupée en morceaux’

ces formes s’avère difficile. En effet, dans l’exemple (14) a., le morphème *tshishe* peut faire penser au préverbe *tshî-* qui a une valeur aspectuelle de passé accompli. Reste toutefois à déterminer la nature du *-she*, s’il en a une. Mais ce morphème peut également faire penser au morphème *tshetshi*. Comme *tshishe* est ici écrit par le participant en un mot, nous proposons alors de le gloser comme le subordonnant *tshetshi*, bien que l’analyse de cette occurrence ne soit pas effectuée. Par ailleurs, les formes verbales de ces trois exemples ne figurent pas à l’ordre conjonctif, car elles sont conjuguées comme si elles étaient à l’ordre indépendant. Si ceci apparaît clairement dans l’exemple (14) a., dans les exemples (14) b. et c. néanmoins, il ‘manque’ le *-u* final du verbe passivisé à la 3^e personne. Est-ce pour une question d’orthographe? Est-ce parce que les formes conjonctives ont tendance à ne plus être utilisées par ce locuteur? Est-ce parce que la finale des verbes au conjonctif est brève et par conséquent est prononcée avec un ton bas, comme le suggère Drapeau (2014: 18) pour d’autres marques grammaticales et qu’elle n’est donc pas retranscrite par le locuteur ici? Dans tous les cas, les formes verbales (14) b. et c. sont analysées comme des verbes passivisés à l’aide du suffixe *-(a)kanu*. Par ailleurs, le manque de la finale *-u* n’est plus survenu dans les autres énoncés écrits par le locuteur. Ceci s’explique sans doute par le fait que le locuteur n’est pas familier avec les conventions orthographiques de l’innu, puisque par après, lorsque les contraintes verbales écrites sont apparues pendant les tâches, le participant a pu voir les formes verbales passives se terminant systématiquement par *-(a)kanu*.

20. Bien que le locuteur ait traduit cette phrase comme ‘On vient de finir de couper la viande’, la traduction littérale pose problème, car la nature du subordonnant *tshishe* est incertaine et qu’il est positionné avant le nom *uiash*, contrairement aux autres énoncés produits pour cette image. Même si cet exemple est tout de même retranscrit ici, son analyse est cependant écartée.

Dans ce cas de figure, l'exemple (14) b. témoigne de la possibilité d'utiliser un verbe passivisé à l'intérieur d'une proposition introduite par un «subordonnant complexe», ici *katshi*, qui véhicule l'idée d'action accomplie (Drapeau, 2014: 267). Ceci, ajouté au fait que la traduction en français du locuteur soit sémantiquement clairement stative/résultative démontre que les formes passives en innu utilisées dans une proposition introduite à l'aide d'un subordonnant complexe ayant une valeur aspectuelle d'action accomplie ne peuvent être conçues sémantiquement comme dynamiques/processuelles. Ce type de subordonnant complexe comme *katshi* neutralise alors la sémantique dynamique des formes passives. La littérature innue regorge d'ailleurs de cette évidence syntaxique. Nous pouvons notamment citer l'exemple suivant, extrait du livre de Kapeshe, à la page 138:

- (15) *Katshi tshipukuatakannit, nitshe nishu kakusseshiu-kamakuneushit kau kue tshiue-tiakuent nite kamakunueshiutshiuapit tshetshi tshipauatau.*
 'Une fois sa plaie suturée, les deux policiers l'ont ramené en prison pour l'enfermer.'

D'une part, le subordonnant complexe *katshi* indique ici que l'action de la subordonnée est antérieure à celle de la proposition principale (Drapeau, 2014: 267). D'autre part, il communique que l'action de suturer est complétée, accomplie. Cette précision d'ordre aspectuel permet d'inférer la sémantique résultative du verbe de la subordonnée.

Quant à l'exemple (14) c., il possède sensiblement la même forme ainsi que la même traduction que la phrase (14) b., excepté l'emploi du subordonnant *e*. Ce subordonnant ne véhicule pas la notion aspectuelle d'action complétée, mais il introduit «un type de subordonnées non restrictives, c'est-à-dire un type de relative qui décrit une caractéristique de l'antécédent qui demeure vraie indépendamment du contexte» (Drapeau, 2014: 272). Une subordonnée relative non restrictive est «le plus souvent composée d'un verbe d'état qui décrit une propriété (essentielle) de l'antécédent» (2014: 263). Aussi, le subordonnant *e*, dans les subordonnées complétives et circonstancielles, indique que «l'événement de la subordonnée est envisagé non pas comme un moment spécifique dans le temps, mais comme un événement générique. Il n'est donc pas question de rapporter un événement précis, mais un *type* d'activité» (2014: 272). Étant donné que l'énoncé de l'exemple (14) c. a été produit sans phrase principale, il est possible d'analyser la sémantique du verbe de cette subordonnée en fonction des caractéristiques des relatives non restrictives ou en fonction des complétives et circonstancielles. En effet, dans le premier cas, bien que le verbe 'couper' ne soit pas un verbe d'état, il décrit la «propriété (essentielle) de l'antécédent», ici la viande, d'être coupée, de sorte que cette propriété apparaît comme une caractéristique vraie indépendamment du contexte. Dans cette optique, nous émettons alors l'hypothèse selon laquelle le verbe 'couper' possède ici une sémantique stative/résultative. Ensuite, dans le deuxième cas, le verbe encode un type d'activité, où l'événement 'couper la viande' exprimé dans la subordonnée est envisagé comme

un événement générique. Par conséquent, dans ce cas-ci, nous analysons le verbe de manière sémantiquement dynamique, car ‘couper’ est conçu comme une activité. La valeur sémantique du verbe de cette subordonnée selon ces angles d’analyse semble donc valide dans les deux cas. Cependant, étant donné que l’image de la Figure 3.10 représente un état, nous penchons de préférence en faveur de l’analyse du premier cas de figure, où le verbe *mamatishakanu* de la subordonnée relative non restrictive introduite par *e* possède une sémantique stative/résultative. Ainsi, toutes ces observations apparaissent comme une évidence syntaxique confirmant le fait que des formes verbales passives en innu peuvent prendre une sémantique stative/résultative.

3.7 Considérations pragmatiques

À ce stade, il est possible d’apporter des commentaires d’ordre pragmatique par rapport aux formes discutées dans ce travail, notamment sur les formes verbales à la limite entre les ‘Accomplissements’ et les ‘Achèvements’, tel que discuté en référence à la Figure 3.9. En effet, Denny (1978: 313) observe qu’en ojibwé, la forme verbale dynamique d’un verbe qui peut être ambigu sémantiquement, tel que ‘ouvrir’, a tendance à être utilisée lorsque le processus en tant que tel est focalisé, tandis que la forme qui présente la situation comme un événement est utilisée pour focaliser sur le résultat de l’action²¹. Ces remarques pragmatiques sont complémentaires au fait que sémantiquement, en ojibwé, les deux formes verbales, c’est-à-dire processuelle et événementielle sont résultatives, car toutes deux réfèrent aussi bien à l’état résultant qu’au changement d’état (1978: 313). Ainsi, ces précisions apparaissent en accord avec l’analyse sémantique des formes verbales innues en *-(a)kanu* et *-(a)kanipan* effectuée en 3.4. Mais il est également possible en innu de relier ces formes à leur usage en contexte discursif. À ce sujet, Drapeau (2014: 175) mentionne que «seuls les énoncés qui introduisent le récit seront au passé». En d’autres termes, «il est courant dans les récits d’utiliser le passé pour les informations d’arrière-plan, celles qui expliquent le contexte des événements, et le présent pour les événements d’avant-plan» (2014: 175). L’exemple suivant illustre ces propos (Drapeau, 2014: 175):

- (16) *Nikuss Richard ute tshishkutamuakanipan. Mishaiakanipan nikatshishkutamatsheutshuapinan. Mishta-miñuashu, kassinu innuat shatshuapatamuat.*
 ‘Mon fils Richard a été à l’école ici. Notre école avait été agrandie²². Elle est très belle, tous les Indiens vont la voir.’

On reconnaît ici la forme des deux premières phrases au passé qui indiquent des informations sur le contexte avant de passer au présent dans la troisième phrase. Ces considérations nous

21. La même observation peut être appliquée à l’innu. En effet, dans les données issues de l’étude de cas, ‘la porte est ouverte’ a été à la fois encodée à l’aide d’une forme en *-(a)kanu* et *-(a)kanipan* (voir Annexe C).

22. Notons que ce verbe aurait également pu être traduit ici par ‘a été agrandie’ ou ‘était agrandie’.

permettent alors d'introduire le point de vue translinguistique de Hopper (1979) au sujet de la fonction discursive de l'aspect inflexionnel.

Selon Hopper (1979), l'aspect indique comment l'action ou l'état décrit par le verbe devrait être vu au sein du discours entier. Ainsi, l'aspect est traité comme un «phénomène discursif» à partir duquel il est possible d'envisager des généralisations translinguistiques, si bien que l'aspect imperfectif a une forte tendance à désigner l'information d'arrière-plan, tandis que l'aspect perfectif tend à communiquer l'information d'avant-plan. Cependant, les observations de Drapeau (2014) quant à l'usage des temps verbaux dans le discours en innu ne semblent pas aller dans le sens des propositions de Hopper (1979). En effet, puisque le passé en innu, notamment exprimé par le suffixe *-pan* comme dans l'exemple (16), transmet les informations d'arrière-plan et que les constructions en *-(a)kanipan* ont été analysées aspectuellement comme perfectives en 3.4, la prédiction selon laquelle l'aspect perfectif indique le contexte d'avant-plan n'est pas confirmée en innu. Toutefois, les travaux de James (1986: 171) sur le cri de Moose ratifient le point de vue selon lequel l'aspect imperfectif, dans cette langue algonquienne, est utilisé pour indiquer l'information d'arrière-plan dénotant des activités en cours, des états généraux ou des actions habituelles ou répétitives, alors que les propositions d'avant-plan portent un aspect perfectif et présentent des événements comme ponctuels et complétés. Rappelons ici que James (1982; 1986) traite le suffixe prétérit *-pan* comme le morphème qui encode l'aspect imperfectif au passé. Au même titre, en innu, la traduction de l'exemple (5), rend compte du caractère imperfectif de l'énoncé dans le passé. Or, ce genre de formes n'ont jamais été traduites de la sorte par le locuteur dans notre enquête, ce qui a permis d'inférer un potentiel changement sémantique diachronique de ces formes, comme discuté en 3.4.2 et en 3.5. Compte tenu de ces remarques et des observations menées par Drapeau (2014), il n'est ainsi pas possible, pour le cas de cette étude, d'abonder dans le sens des recherches de Hopper (1979)²³.

3.8 Considérations translinguistiques

Malgré que les différentes descriptions translinguistiques du passif lexical aient été déjà présentées en 2.3, il est intéressant à présent de les mettre en perspective avec l'analyse fournie dans ce travail. D'après les mots de Drapeau (2012: 197), certains verbes en innu – et présents dans d'autres langues algonquiennes – qui expriment l'idée de subir une action ou une situation peuvent avoir une signification passive ou médio-passive tout en ayant toujours une sémantique stativale. De plus, la forme des éléments finaux de ces verbes varie d'une forme active transitive à intransitive stativale/résultative, souvent signalée par un /u/ court en innu et par /o/ dans les autres langues algonquiennes (2012: 197). Bien que la signification médio-

23. Par ailleurs, d'après Jimena Terraza, il semble qu'en Moose Cree, la distinction proposée par James est en train de se neutraliser. Autrement dit, le contraste perfectif/imperfectif correspondant aux formes *-ki* et *-pan* respectivement serait en train de disparaître (communication personnelle).

passive n'ait pas été examinée dans la présente étude, il convient de constater que certaines formes en *-(a)kanu* ont révélé pouvoir revêtir une sémantique stative/résultative et terminent également par un /u/ court. Toutefois, la présente analyse n'a pas permis de déterminer que tous les verbes de type 'Accomplissement' à la voix passive peuvent avoir une sémantique stative/résultative, c'est pourquoi nous traitons la possibilité qu'ont certaines formes passives en *-(a)kanu* d'être utilisées de manière stative/résultative comme un phénomène restreint lexicalement.

Cependant, notre analyse apparaît manifestement plutôt en accord avec la description du passif lexical fournie par Valentine (2001) pour plusieurs raisons. En effet, ce type de passif en nishnaabemwin se compose morphologiquement d'un verbe transitif auquel est ajouté le suffixe passif inflexionnel /-igw/ ainsi que des finales intransitives (2001: 690). Cette organisation morphologique correspond à celle des formes innues en *-(a)kanu*. Ainsi, Valentine (2001: 359) identifie en nishnaabemwin les finales complexes /igaazo/ et /igaade/ utilisées pour dériver de manière identique à des passifs, respectivement des verbes intransitifs animés et intransitifs inanimés. Le /o/ final de /igaazo/ fait d'ailleurs penser au /o/ final des «verbs of undergoing» des autres langues algonquiennes que Drapeau (2012: 197) mentionne dans sa description du passif lexical. Ces finales complexes produisent des verbes traduits en anglais comme 'be Xed...', d'où leur similitude avec la signification passive. Ceci nous permet alors de faire le rapprochement avec la signification des formes statives/résultatives en *-(a)kanu* qui ont émergé dans notre étude, c'est-à-dire des formes ayant une signification qui peut être schématisée comme 'X est ...', comme par exemple, 'être fermé/ouvert/bloqué/etc.'. Ces exemples sont d'ailleurs également cités par Valentine (2001: 359) et analysés en tant que passifs lexicaux (*be blocked off, be closed, etc.*).

Cependant, Valentine (2001) ne fait pas mention dans sa description du passif lexical de la valeur sémantique ou aspectuelle que ce type de passif véhicule. Bien qu'il mentionne le fait que le sens de ces formes est parfois difficilement déductible, il ne précise pas si ces formes sont dynamiques, à l'image des passifs inflexionnels. Mais le fait que Valentine (2001: 359) traduise /nsaaknigaazo/ et /nsaaknigaade/ par 'be opened' et non par 'be open' peut être considéré comme un indice afin d'interpréter ces formes selon une sémantique dynamique. Toutefois, dans sa grammaire, Valentine (2001: 423-424) classe sémantiquement et aspectuellement des types de racines en nishnaabemwin, notamment des racines qui spécifient des états. Cette classification est particulièrement pertinente pour notre propos, puisque l'auteur donne, entre autres, les deux exemples suivants: *gib, gibaak* 'blocked; closed' et *niisaak* 'opened; dismantled' qui sont également les racines lexicales constitutives des formes analysées comme des passifs lexicaux, voir Table 1.2. Par conséquent, nous sommes tentés d'inférer une sémantique stative associée aux passifs lexicaux que documente Valentine (2001). Si tel est bien le cas, cette caractéristique donne une raison translinguistique de plus en faveur du fait de considérer les formes statives/résultatives de l'innu en *-(a)kanu* comme des passifs lexicaux, en accord avec

la description de Valentine (2001).

3.9 Passif lexical ou passif lexicalisé?

Dans leurs descriptions respectives du passif lexical, Drapeau (2012) et Valentine (2001) n'explicitent pas clairement le processus qui sous-tend la justification de cette appellation. Tout d'abord, Drapeau (2012: 197) mentionne que certains passifs sont «lexicaux», car ils sont restreints à certains types de finales et présentent parfois une configuration irrégulière. Toutefois, l'auteure ne précise pas quelles sont ces types de finales, si bien qu'il n'est pas possible d'identifier d'une manière générale ces passifs lexicaux dans la langue, excepté les exemples donnés. Mais un examen approfondi de la forme de ces exemples (2012: 197-198), couplé à l'examen translinguistique de formes passives d'autres langues algonquiennes nous amène à penser que la description des passifs lexicaux de Drapeau (2012) concerne des formes verbales en innu qui ont intégré dans leur morphologie des suffixes passifs présents au sein d'autres langues algonquiennes et dont la nature aujourd'hui n'est plus identifiable. Ensuite, Valentine (2001: 690) considère ce type de passif comme «lexical», car celui-ci fait apparaître le suffixe passif inflexionnel auquel sont ajoutés des éléments dérivationnels tels que des finales intransitives. De plus, l'auteur précise le fait que les significations des passifs lexicaux en nishnaabemwin ne peuvent parfois pas être inférées à partir de leurs composantes respectives et ne sont ainsi pas toujours prédictibles. Il convient donc de remarquer ici que ces deux explications sont quelque peu différentes et ne justifient pas concrètement pourquoi ce type de passif est traité comme «lexical». Par conséquent, nous allons à présent apporter une réflexion sur le concept de lexicalisation, afin d'expliquer leurs points de vue et de les mettre en perspective avec celui qui est défendu dans ce travail.

La lexicalisation est généralement reconnue comme un processus diachronique commun à toutes les langues naturelles selon lequel une forme est adoptée dans l'inventaire lexical d'une langue particulière. Brinton et Traugott (2005: 96) la définissent plus précisément comme suit:

«Lexicalization is the change whereby in certain linguistic contexts speakers use a syntactic construction or word formation as a new contentful form with formal and semantic properties that are not completely derivable or predictable from the constituents of the construction or the word formation pattern. Over the time there may be further loss of internal constituency and the item may become more lexical.»

Aussi, la lexicalisation est communément perçue comme un phénomène diachronique en fonction duquel une forme s'écarte des règles productives de la grammaire (2005: 18). Ainsi, ce processus inclut des mécanismes de fusion divers et variés.

Dans le cas des passifs lexicaux en innu décrits par Drapeau (2012), il nous semble approprié de mobiliser le concept de «démorphologisation» pour expliquer en quoi ce type de passif

est lexical. Ce mécanisme dénote le fait qu'un morphème perd sa contribution sémantico-grammaticale au mot auquel il est attaché et devient une partie indistinguable de la construction du mot, tout en conservant une partie de sa substance ou toute sa substance phonologique (Brinton et Traugott, 2005: 52). Dans le cas qui nous intéresse, lorsqu'on segmente les exemples (9) répertoriés en tant que passifs lexicaux dans la section 1.4.8.1, on remarque le suffixe *-ikate* formant le passif de verbes transitifs inanimés dans d'autres langues algonquiennes, notamment en cri, en attikamek et en ojibwé²⁴. En effet, Drapeau (2012: 181) mentionne que les formes passives en *-ikate* en innu sont limitées à deux finales déverbiales dont la forme se termine par le morphème *-apikate.II/-apikašu.AI* 'be tied' et *-nikate.II/-nikašu.AI* 'be named'. Ainsi, on comprend que dans ces exemples le morphème *-ikate* a perdu sa contribution grammaticale au mot auquel il se rattache, si bien qu'il n'apparaît pas comme productif et devient une partie intégrante de l'unité sémantique. Pourtant, Drapeau (2014: 406-407) montre qu'il est possible de former des verbes transitifs (TA/TI) ou intransitifs (AI/II) à l'aide d'«une variante²⁵ de la finale *-(i)kat-*» ajoutée à une base nominale et «le verbe résultant signifie, s'il est intransitif, 'Sujet est mis dans/sur N' et, s'il est transitif, 'Sujet met Objet dans/sur N'» comme par exemple le verbe intransitif inanimé *ashinikateu* 'c'est emplâtré, il a des pierres sur lui'. Bien que la finale *-(i)kat-* peut tout de même sembler alors productive, la contribution grammaticale de ce morphème n'est pas identifiable en tant que suffixe passif comme il l'est dans les autres langues algonquiennes, ou du moins, il n'est pas perçu comme tel.

En ce qui concerne la description des passifs lexicaux en nishnaabemwin, il nous semble approprié de faire plutôt appel aux concepts complémentaires de démotivation et d'idiomaticisation pour expliquer la nature du processus qui caractérise ce type de passif. La démotivation réfère à la perte de formes composites identifiables et l'idiomaticisation est un mécanisme qui conduit à la perte de la signification compositionnelle identifiable (Brinton et Traugott, 2005: 69). Ainsi, le commentaire de Valentine (2001) au sujet de la difficulté à déduire le sens de certains passifs lexicaux en fonction de leurs composantes illustre principalement le mécanisme de l'idiomaticisation. En effet, l'idiomaticisation se caractérise surtout par une certaine routinisation, par un effacement des frontières et par une simplification (2005: 54) ainsi que par une opacité sémantique ou par la non-compositionalité, dans le sens où il est impossible de déduire la signification d'un idiome (2005: 55). De plus, la coalescence vocalique à l'œuvre au sein des processus dérivationnels qui caractérisent le passif lexical occulte l'identification de la nature de ses éléments, ce qui illustre plus particulièrement le processus de démotivation.

S'il est possible en innu, pour le cas du suffixe passif *-(a)kanu*, d'invoquer une démotivation par rapport à ses composantes, nous analysons néanmoins les formes verbales en *-(a)kanu* en fonction du concept de «réanalyse». Langacker (1977: 58) le définit comme «a change in the structure of an expression or class of expressions that does not involve any immediate or

24. Dans les dialectes de l'ojibwé, *-ikate* correspond au suffixe *-igaade*.

25. La forme du suffixe TA est *-katu-* et celle du suffixe TI est *-kat-*. La forme du suffixe AI est *-katashu-*; celle du suffixe II est *-kate-* (Drapeau, 2014: 406).